

BOUMERDÈS

Deux casemates détruites lors d'une opération menée par l'armée

PAGE 6

ACTES DE SABOTAGE DANS LA BANLIEUE D'ALGER

Perturbations dans la circulation des trains

PAGE 4

# MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1573 Mercredi 16 mai 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

APRÈS LA RÉCRÉATION « ÉLECTORALE »



Revoilà la contestation sociale

PAGE 4

APRÈS LA DÉBÂCLE ESSUYÉE AUX LÉGISLATIVES



# Les islamistes hors circuit

Les législatives du 10 mai dernier ont pratiquement mis hors circuit les islamistes qui depuis 1996, date de leur entrée au gouvernement, ont pris l'habitude de prendre part à la gestion des affaires publiques. Leur déroute a été d'autant plus ressentie qu'elle survient sous le printemps, dit arabe, qui partout ailleurs a consacré la victoire des islamistes.

Lire en page 3

MAJORATION DES PRIX DU MÉDICAMENT

12 nouveaux contentieux à l'encontre de laboratoires étrangers

Lire en page 5

PENSIONS DE RETRAITE

La FNTR revendique une augmentation de 15%

Lire en page 5



35

millions de mètres cubes d'eau sont réservés à l'irrigation du périmètre du "Bas Chélif" dans la wilaya de Relizane dans le cadre de la campagne d'irrigation 2012.

110.000

quintaux de céréales, toutes variétés confondues, sont attendus dans la wilaya de Ghardaïa selon les prévisions de la Direction des services agricoles (DSA).

51,26%

est le taux de participation aux élections législatives du 7 mai en Syrie, les résultats officiels doivent être annoncés par le président de la Commission électorale.

## La Cnisel toujours destinataire de rapports sur les dépassements



La Commission nationale indépendante de surveillance des élections législatives (CNISEL) a indiqué lundi à Alger être toujours destinataire des rapports des comités de wilayas, des partis et des candidats sur les dépassements relevés le jour du scrutin et pendant le dépouillement et l'établissement des PV. La Commission maintiendra la réunion d'aujourd'hui "ouverte" pour recevoir ces rapports jusqu'à "l'élaboration de son rapport final d'évaluation, sa validation, sa soumission aux parties concernées et sa publication", a indiqué un communiqué de la

Commission. Plusieurs listes en lice et des commissions de surveillance communales et de wilayas "n'ont, jusqu'à présent, pas reçu les PV de dépouillement", a tenu à préciser la CNISEL. La commission a également indiqué avoir tenu cette réunion pour examiner les grandes lignes et élaborer le rapport final d'évaluation de toutes les opérations électorales conformément à la loi organique. La CNISEL a été installée le 22 février dernier conformément à la loi organique portant régime électoral. Elle exerce une mission de suivi et de contrôle des opérations électorales et de la neutralité des agents en charge de ces opérations.

## Le satisfecit de l'UGTA

Le peuple algérien a démontré le 10 mai sa détermination à protéger sa souveraineté, et a exprimé, en se rendant massivement aux urnes, son refus de toute ingérence étrangère, a affirmé, lundi à Alger, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmajid Sidi Said.

«Les Algériens ont montré que la révolution algérienne est toujours vivace, et qu'ils n'acceptent pas une quelconque ingérence étrangère, au nom de la démocratie ou autre», a déclaré M. Sidi Said, lors des travaux de la 3e session du comité exécutif fédéral (CEF) de la Fédération nationale des travailleurs retraités (FNTR), affiliée à l'UGTA. Par sa participation au scrutin de jeudi, "le peuple algérien souverain a démontré sa capacité à se placer dans le sens de l'histoire pour défendre les acquis d'un long combat libérateur et à la justice sociale tout en contribuant à renforcer à chaque étape l'édifice démocratique", a-t-il dit. Le syndicaliste a salué, au passage, les retraités et salariés pour leur participation "massive" au scrutin.

Après avoir rappelé que l'Algérie avait "subi beaucoup de tensions par les instances internationales à la suite du printemps arabe", M. Sidi Said a précisé que "le 20ème siècle a été marqué par deux révolutions : l'Algérienne, et celle du Vietnam".



## Ban Ki-moon se casse la main en jouant au football



Le secrétaire général a vu un médecin samedi soir, après sa chute, mais était de retour à son bureau lundi matin. Le secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon, s'est fracturé la main gauche en tombant pendant un match de football, a indiqué lundi le porte-parole de l'Onu, Martin Nesirky. Ban, 67 ans, s'est fait "une fracture mineure de la main gauche en tombant alors qu'il participait à un tournoi de football réservé aux diplomates de l'Onu ce week-end", a précisé M. Nesirky. Il devra garder l'avant-bras dans le plâtre pendant six semaines mais "pour le reste il est en grande forme et a bon moral".

## Son musical du conservatoire de Vienne à Alger



L'ambassade d'Autriche organise une audition musicale (voix, instruments) assurée par des enseignants autrichiens du Conservatoire Prayner de Vienne, le samedi 19 mai 2012 à 15 h à l'ambassade d'Autriche, 17 chemin Abdelkader Gadouche, Hydra à Alger et le dimanche 20 mai 2012 à la salle Ibn Zeydoun, Office Riadh El-Feth, Alger.

Parallèlement, des informations sur des bourses d'études musicales en Autriche seront communiquées aux participants. Tous les jeunes talents algériens sont cordialement invités à cette audition.

Ainsi, après le fameux et important documentaire réalisé par la télévision algérienne en Autriche sur la vie, les us et coutumes de la communauté algérienne vivant à Vienne et des musulmans en général, intitulé Les musulmans au pays de Mozart, les citoyens algériens ont droit, cette fois-ci, à une audition musicale de qualité.

D  
I  
X  
I  
T

## Djamel Ould Abbès :

«Tout médecin, généraliste ou spécialiste, affecté dans une structure de santé publique loin de chez lui aura un logement de fonction. Les directeurs de la santé et de la population des wilayas (DPS) ont été contactés à ce sujet. L'opération sera réalisée avec vous et je vous invite à vous rapprocher des DPS pour arrêter les priorités.»

APRÈS LA DÉBÂCLE ESSUYÉE AUX LÉGISLATIVES

## Les islamistes hors circuit

Les législatives du 10 mai dernier ont pratiquement mis hors circuit les islamistes qui depuis 1996, date de leur entrée au gouvernement, ont pris l'habitude de prendre part à la gestion des affaires publiques. Leur déroute a été d'autant plus ressentie qu'elle survient sous le printemps dit arabe, qui partout ailleurs a consacré la victoire des islamistes.

PAR BELKACEM LAOUFI

Pour autant pour ne prendre que l'exemple du seul Mouvement de la société pour la paix (MSP) de Bouguerra Soltani, on se rend compte que ce parti a préservé presque son score des législatives de 2002 où il avait obtenu 7 % des sièges. On peut donc supposer que la part qui revient au MSP dans le cadre de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV) laquelle avait obtenu 10,39 % des sièges,



Bouguerra Soltani.

se rapproche sensiblement de ces 7 %, les 3,39 % restant, pouvant revenir aux deux autres membres de l'AAV, à savoir El Islah et Ennahda. Mais par rapport aux législatives de 2007 où le MSP était crédité de 9,71 % des sièges, le reflux

devient plus perceptible, puisque ce taux recoupe à peu près celui obtenu non pas par le seul MSP, mais par les trois formations réunies. La défaite islamiste n'est donc nullement réductible et imputable au score que cette tendance a pu obtenir, mais plutôt comme on vient de le voir au fait que la conjoncture internationale a permis ailleurs des victoires de ce courant par la voie démocratique. Les islamistes eux-mêmes ont montré qu'ils croyaient beaucoup en ce printemps dit arabe. Le MSP est allé jusqu'à se retirer de la coalition pour ensuite créer l'Alliance de l'Algérie verte à l'effet de parer à la dispersion des voix. L'échec cuisant qu'ils ont essuyé est donc proportionnel à toute cette circon-

spexion qu'ils ont mise pour prendre part aux législatives du 10 mai 2012. Tout le monde est donc en droit de s'attendre à ce que les autorités tirent à leur tour les conclusions qui s'imposent. Les réformes qu'elles entendent poursuivre, devraient donc ne plus suivre la logique des scores, étant donné que ce sont ces mêmes scores qui ont permis par le passé au MSP d'imposer ses valeurs conservatrices et rétrogrades à la société. La signification à prêter aux résultats des législatives du 10 mai dernier, doit être donc mise sous le signe du choix contraire à celui entériné par Ennahda en Tunisie et les Frères Musulmans en Egypte. Théoriquement, le Parlement n'aura à avoir aucun écueil pour faire passer les réformes allant dans le sens du progrès : abolition ou amendement du code de la famille, réforme du système éducatif afin d'asseoir une école citoyenne et faire tarir la matrice idéologique de l'islam politique, qui prétend réglementer le mode de vie des Algériens jusqu'à contrôler leur tenue vestimentaire et leurs mœurs au quotidien. Du reste, l'irruption massive de l'élément féminin dans l'assemblée est de nature à légitimer les mesures allant dans le sens de la protection de la famille et des enfants, un dossier autrefois défendu par une réunion presque exclusivement formée par les hommes. Sinon rien ne servirait d'élire des femmes si ce n'est pour avoir une incidence zéro sur la direction du parti sur la liste duquel elles se sont présentées. Leur intégration dans le système de représentativité parlementaire devrait être interprétée à l'aune de leur perception spécifique des problèmes de la société qu'à leur appartenance à un parti donné. L. G.

OULD KABLIA DANS UN ENTRETIEN AU JOURNAL LIBERTÉ :

## « Le peuple a plébiscité le Président Bouteflika »

PAR MASSINISA BENLAKEHAL

Le peuple a, lors des élections législatives du 10 mai, plébiscité le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, « source des futures réformes et du changement », a indiqué le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia. Le ministre qui s'exprimait dans un entretien accordé au quotidien national *Liberté*, de mardi, a dit que « d'abord en votant pour le Front de libération nationale (FLN), les électeurs ont plébiscité le président de la République incarnation de la légitimité historique, garant de la sécurité actuelle et source des futures réformes et du changement ». M. Ould Kablia, a estimé également, qu'après le dernier discours du président Bouteflika « les électeurs ont compris qu'il y avait un seul choix politique essentiel à faire, soit un projet politique clair, construit sur la paix, la démocratie et la stabilité, soit un projet moins lisible parce que porteur de ruptures préjudiciables à la stabilité et à la continuité ». Toutefois, a-t-il souligné, sur ces mêmes lignes, « cela n'explique pas, pour autant, la victoire écrasante » du FLN. « J'avoue que, comme la plupart des observateurs, je ne m'attendais pas à de tels écarts entre les partis en lice », poursuit-il. Il est à rappeler que selon les résultats préliminaires des législatives 2012, le FLN a obtenu 220 sièges, suivi du Rassemblement national démocratique (RND) avec 68 sièges et de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV) avec 48 sièges. Les 462 sièges de la prochaine Assemblée populaire nationale (APN) seront répartis sur 26 partis et des députés indépendants.

En outre, M. Ould Kablia a indiqué que dans les bureaux de vote, « il a été bien observé l'embarras sinon l'inquiétude de la plupart des électeurs qui n'avaient plus la capacité d'opter devant un aussi grand nombre de listes, préférant le vote refuge

vers des valeurs sûres dont le FLN qui leur semblait en être le meilleur porteur ». Le ministre de l'Intérieur a ajouté, également, que l'« élimination d'un grand nombre de listes (plus d'une cinquantaine avec les indépendants) en raison du pourcentage éliminatoire de 5% a produit un report de voix restantes au plus fort, ce qui a également favorisé le FLN ». S'agissant des rapports de force dans la future APN, M. Ould Kablia a rappelé avoir déjà dit que celle-ci serait composée d'« un nombre important de partis avec des scores en rapport avec le poids de chaque parti ».

D'ailleurs, dit-il, « Je ne me suis pas trompé sur le nombre puisque 26 partis et listes indépendantes y sont représentés ». Pour ce qui est du taux d'abstention qui a atteint 58%, le ministre a indiqué qu'« il faut en relativiser la signification ». « Dans ce taux, il y a l'abstention volontaire qui est le boycott et l'abstention pour raisons de force majeure qui, elle, est involontaire et peut être liée à des circonstances données : absence d'inscription, personnes en déplacement et d'autres incapables de se déplacer, d'autres pour des raisons sociales (cas de la femme en milieu rural), etc. », a-t-il argumenté. Et à Ould Kablia de poursuivre « Nous allons analyser tous ces cas et en tirer les conclusions pour une démarche plus ciblée à l'avenir ». A propos des réactions de la communauté internationale, Ould Kablia a indiqué que les dirigeants étrangers ont pris acte de la réalité algérienne « malgré les trompettes traditionnellement malveillantes de leurs médias ». Evoquant l'avenir du champ politique en Algérie, il a indiqué que celui-ci « ne peut être que prometteur », rappelant à cet égard, que le train des réformes et du changement a été mis sur les rails par le président de la République, les objectifs et les contours ont été précisés lors de son discours de Sétif le 8 mai.

M. B.

## SOUS LA PLUME

### La mouvance islamiste K.-O.

PAR SORAYA HAKIM

Le changement promis par les islamistes ne s'est pas produit. Le vent du printemps arabe, annoncé par cette mouvance, n'a pas soufflé sur l'Algérie malgré la redoutable coalition de l'Alliance verte aux slogans teintés de prosélytisme et le poids réel ou supposé de ces héritiers de la salafia, l'idéologie politico-religieuse, prônant une lecture littéraliste et puritaine de l'Islam. L'Alliance verte, et Soltani particulièrement s'est fourré le doigt dans l'œil en misant sur la désaffection envers le FLN et sous-estimé le RND.

Pourquoi les islamistes ont-ils été mis K.-O. ? Ayant fait parti de l'Alliance présidentielle en ayant eu 4 ministres au gouvernement, qu'on se le dise les islamistes bien de chez nous n'ont jamais tenu un discours de rupture, ce qui a entaché leur crédibilité. Les discours religieux ne séduisent plus. Les partis islamistes sont en crise et n'ayant pas fait le plein pour les sièges de la nouvelle législature ne pourront plus faire

pencher la balance pour imposer leur idéologie dans la rédaction de la future Constitution. Le rêve de la victoire à l'égyptienne ou à la tunisienne s'est brisé. Amer, Soltani pensait que le 10 mai serait la date où « la génération de Novembre transmettrait le flambeau à la génération de l'indépendance. » En s'alliant avec En Nahda et El Islah, qui à eux

« Les discours religieux ne séduisent plus. Les partis islamistes sont en crise et n'ayant pas fait le plein pour les sièges de la nouvelle législature ne pourront plus faire pencher la balance pour imposer leur idéologie dans la rédaction de la future Constitution. »

deux ne comptaient que huit députés. Les inconnues en politique ne pardonnent pas. Soltani a creusé sa tombe et il n'est pas dit que cela ne lui coûtera pas sa place de leader au sein de sa formation.

Aujourd'hui le sort des islamistes est scellé et il leur faudra attendre cinq ans pour repartir à la conquête du pouvoir à moins que comme il l'a déclaré durant sa campagne électorale Belkhadem ne leur tende la main. Pour l'heure c'est la porte de l'opposition qui leur est grande ouverte, les islamistes ont déjà annoncé la couleur, ils menacent d'une révolution en attendant... le choix tunisien ! S. H.

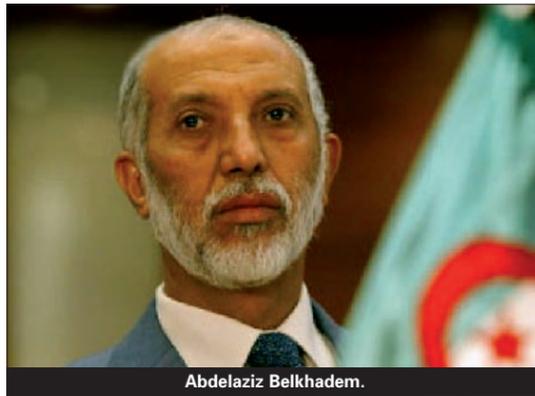
DEUX DATES, DEUX COURANTS ET UN TRÔNE : TREMPIN POUR LA PRÉSIDENTIELLE DE 2014

# La «guerre» reprend au FLN

Les lendemains de la victoire sont pleins d'incertitude, sur le plan organique, pour le FLN. Abdelaziz Belkhadem, le secrétaire général, qui est désormais en position de force après le défi qu'il a relevé pour les élections législatives du 10 mai et le courant «légaliste» qu'il représente vont devoir affronter des lendemains qui risquent de coûter cher au vieux parti.

PAR SADEK BELHOCINE

Les frondeurs, courant animé par des « poids lourds » du parti entendent bien « débarquer » celui qui les a « débarqués » des listes électorales du dernier scrutin pour le renouvellement de la composante de la prochaine Assemblée populaire nationale. Les jours prochains, la situation est appelée à se décanter ou tout au contraire s'exacerber au sein du vieux parti au vu des animosités personnelles qui travaillent les « frères-ennemis », mises en sourdine, seulement le temps du déroulement du vote. La « bataille » va reprendre de plus belle. Les « dédagés » vont s'efforcer



Abdelaziz Belkhadem.

de « dégager », l'auteur de leur mise à l'écart. Une bataille homérique en perspective entre deux clans du vieux parti. Deux cent vingt (220) sur 351 membres du comité central du Front de libération nationale (FLN) ont décidé, en avril dernier, de retirer leur confiance au secrétaire général, Abdelaziz Belkhadem, et à son bureau politique. Les raisons : violations flagrantes des statuts du parti et des résolutions du comité central par le Sg. But avoué : sauver le parti des dérives et corriger sa trajectoire. En filigrane : descendre coûte que coûte Abdelaziz

Belkhadem de son trône. Les signatures de 220 membres du comité central ont été collectées, ce qui autorise, selon le statut du parti, le retrait de confiance au secrétaire général et du bureau politique. C'était en avril dernier. Le comité central n'a pu se réunir. Il manquait une dizaine de signatures, si l'on suit à la lettre le règlement intérieur du parti. L'article 37 des statuts du FLN stipule qu'une session extraordinaire du comité central (CC) peut être convoquée par le SG du parti ou par les 2/3 de ses membres. A l'approche des législatives, la fronde était à son apogée. Le Sg essayait des tirs de tous les côtés. « Les écarts » des listes électorales ne se privaient pas d'accuser leur patron d'avoir élaboré des listes électorales pour les législatives de mai 2012 « sur la base du népotisme, des allégeances et de l'influence de l'argent, lesquels ont suscité des foyers d'anarchie et de division dans les rangs du parti ». En tout état de cause, « une pause » fut décrétée par les frondeurs pour les élections législatives, souhaitant en leur for intérieur un échec des listes d'Abdelaziz Belkhadem. Ce dernier avait pris l'engagement de se retirer si le FLN ne remportait pas les élec-

tions. Leur calcul s'est avéré totalement faux. Non seulement le vieux est sorti vainqueur, mais il est arrivé largement en tête avec 220 sièges, ce qui a surpris beaucoup de monde, les contestataires en premier. Pour autant, les frondeurs n'envisagent pas de laisser un répit à Belkhadem pour savourer sa « victoire ». Ils décident de réunir le comité central le 19 mai. Réussiront-ils cette fois à parvenir à leurs fins ? Rien n'est moins sûr. Le facteur temps a un rôle à jouer dans cette bataille. Les données ont totalement changé. Une question se pose et demeure inconnue. Les frondeurs réussiront-ils la performance de réunir les signatures des 2/3 du comité central ? Les retournements de vestes sont une « constante » de l'appareil du FLN. C'est la crainte, et elle est réelle, des frondeurs. Il faut le croire au vu de la précipitation pour la convocation du comité central à une date très rapprochée des résultats du scrutin du 10 mai. Abdelaziz Belkhadem, lui, veut bien convoquer l'organe du FLN. Fort de son « succès » aux législatives, il décide que ce sera pour les 14 et 15 juin prochain. Deux dates, deux courants qui se disputent un « appareil » qui est dans les allées du pouvoir et un trône qui sera peut-être le tremplin qui mènera son occupant à la présidence. L'enjeu en vaut la chandelle. A quel coût ? La lutte fratricide laissera sûrement des séquelles. S. B.

APRÈS LA RÉCRÉATION « ÉLECTORALE »

## La contestation sociale reprend ses droits

PAR MOKRANE CHEBBINE

À peine les résultats des élections législatives proclamés, la contestation sociale reprend de plus belle. Finie la « récréation électorale », les mouvements syndicaux montent au créneau en reprenant le cycle des grèves. Les communaux, les médecins spécialistes, les travailleurs du pré-emploi et les travailleurs d'autres secteurs d'activités réinvestissent le terrain de la contestation avec à la clé leurs revendications traditionnelles qui s'articulent le

BOUMERDÈS

### Deux casemates détruites dans une opération menée par l'armée

Les forces de l'ANP ont lancé, hier, un vaste ratissage dans les maquis de Boudhar dans la localité de Si Mustapha à 20 km à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, apprend-on de sources locales. Cette opération, la première du genre à être lancée quelques jours seulement après les élections législatives du 10 mai dernier, a été enclenchée suite aux informations faisant état de la présence d'un groupe terroriste appartenant à Katibat Al Arkam qui sévit dans la région depuis plusieurs années et qui sème la peur et la terreur parmi les citoyens. Les soldats de l'ANP ont utilisé l'arme lourde pour déloger les hordes sanguinaires écumanes y ont été également utilisés. L'armée, pour bien cerner un vaste périmètre des maquis précités connu pour être le fief des groupes terroristes de l'ex-GSPC a utilisé sa force héliportée qui a survolé, durant la matinée d'hier, le ciel de Si Mustapha pour localiser les cibles à bombarder. D'ailleurs, plusieurs tirs de roquettes sont lancés depuis des hélicoptères de l'armée. En somme un pilonnage intensif a été entrepris par l'armée afin de nettoyer les massifs forestiers des résidus de groupes terroristes qui y écument. Selon nos sources, les soldats de l'armée sont parvenus à détruire deux casemates dans lesquelles des effets vestimentaires et quelques vivres y ont été retrouvés. Il est à rappeler que c'est dans ces maquis que fut organisé l'attentat kamikaze de Zâtra dans la commune de Zemmouri, perpétré en septembre 2010 contre un convoi militaire faisant deux morts et neuf blessés. Par ailleurs, il est à rappeler que la région a été endeuillée récemment par plusieurs attentats terroristes notamment à Baghliâ où sept personnes dont quatre policiers blessés et deux officiers de l'ANP tués dans une attaque terroriste dans la région de Keddara, sur les hauteurs de Bouzegza.

T. O.

plus souvent autour de leurs conditions socioprofessionnelles. C'est une expression de marasme social élargi à toutes les franges de la société, que même un rendez-vous aussi crucial que les élections législatives n'a pu estomper. Ce qui explique entre autres l'indifférence des Algériens par rapport à la chose politique, en témoigne le taux d'abstention au scrutin législatif qui demeure assez élevé en dépit d'une substantielle amélioration par rapport à 2007. Les travailleurs de divers secteurs, notamment la santé, l'éducation et l'enseignement supérieur n'en finissent pas avec le cycle infernal des grèves qui pénalisent gravement les patients, les élèves et les universitaires. La grève qui paralyse les services communaux ces jours-ci à l'appel de la Fédération affiliée à la centrale syndicale,

bloque sérieusement les citoyens. Trois jours de débrayage et cela date depuis longtemps sans que la tutelle ne daigne bouger le petit doigt pour remédier à une situation préjudiciable pour l'ensemble des Algériens. Les services communaux, notamment l'état civil, sont quotidiennement utilisés par les citoyens, d'où la grande débandade ressentie dans certaines wilayas où ces services sont complètement bloqués. D'autres mouvements de contestation couvent dans d'autres secteurs, à l'instar des retraités qui refusent d'abdiquer. La Fédération nationale des travailleurs retraités (FNTR), affiliée à l'UGTA, menace de recourir, encore une fois, aux démonstrations de rue pour faire valoir ses droits. L'ébullition du front social ne se limitera certainement pas à ces secteurs

d'activités, puisque d'autres mouvements suivront prochainement, augurant d'un été particulièrement chaud. Des mouvements de contestation qui se banalisent sous les yeux indifférents des autorités qui ne font presque rien pour désamorcer la situation contribuant de la sorte au pourrissement qui aggrave la souffrance des citoyens qui pâtissent lourdement de ces débrayages. S'il est vrai, cependant, que les grévistes et autres contestataires de divers secteurs ne réclament que leurs droits, les plus élémentaires pour certains, il n'en demeure pas moins que les pouvoirs publics se doivent de se pencher sérieusement sur la situation et décréter des solutions durables à même d'apaiser le front social qui risque l'éclatement total. M. C.

PROJET "SAHARA SOLAR BREEDER"

## Réduction de 60 % des coûts de production d'énergie solaire

Le projet de production d'énergie solaire permettra la réduction de 60 pour cent des coûts de production de cette énergie, a annoncé, mardi à Oran, le chef de l'unité de recherche en énergies renouvelables en milieu saharien à Adrar, en marge du Forum Asie-Arabe sur l'énergie durable. Le projet, qui entre dans le cadre du programme de coopération algéro-japonaise "Sahara Solar Breeder" (SSB), sera "un modèle parfait" de la production de l'énergie solaire en s'appuyant sur les innovations et les méthodes modernes contribuant à réduire les coûts, a souligné Hamouda Messaoud en marge du Forum ouvert à l'Université des sciences et de la technologie (USTO) "Mohamed Boudiaf" d'Oran. Le projet, dont une des trois unités en Algérie sera réalisée à Adrar, permettra de promouvoir et d'encourager l'acquisition de panneaux solaires et leur utilisation pour répondre aux exigences énergétiques. A ce titre, le même responsable a ajouté que l'économie des coûts de production les rendra plus accessibles à de larges couches de la société. M. Hamouda a mis l'accent, par ailleurs, sur l'importance des richesses naturelles que recèle le Sahara algérien, notamment le silicium extrait du sable et utilisé dans la fabrication de plaques photovoltaïques et électriques. "Sahara Solar Breeder" (SSB) est un des investissements structurels en matière de développement des énergies renouvelables devant contribuer à amorcer le développement économique, surtout avec les perspectives de son exploitation dans la transformation et le transfert de l'énergie solaire pour alimenter de grandes infrastructures au nord du pays et son exportation vers l'Europe, a-t-il ajouté. Pour le transfert et l'exportation de l'énergie solaire vers le Nord, il sera procédé à des applications sophistiquées où l'opération de transport se fera par câbles qui assurent le transfert d'énergie selon les "courants continus" au lieu de fréquences de rotation (technologie actuelle). Cette nouvelle technologie prévue dans le cadre de ce projet "aura un impact

positif, car réduisant les fuites d'énergie résultant de l'opération de son transfert par la technologie actuelle (les fréquences de rotation)", a indiqué M. Hamouda. Il a rappelé les étapes de développement du projet qui relève du programme de coopération algéro-japonaise "SSB" résultant de l'accord de coopération signé en août 2010 entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et l'USTO, côté algérien, et deux agences nippones de coopération internationale et des sciences et technologies, partie japonaise. Une délégation d'experts japonais a prospecté les sites destinés au projet à Adrar en 2010 et 2011 et effectué des analyses sur un échantillon de sable dans cette wilaya, qui ont révélé sa richesse en silicium, notamment en termes de qualité, a ajouté le chef de l'unité de recherche soulignant que l'unité de recherche d'Adrar et de l'Université Moulay-Tahar de Saida bénéficieront de deux unités de production de l'énergie solaire. L'université Mohamed-Boudiaf d'Oran

sera dotée d'un centre de recherche en énergie solaire. Les travaux du Forum arabe-Asie sur l'énergie durable se poursuit à l'auditorium de l'Université des sciences et de la technologie d'Oran en présence de l'ambassadeur du Japon en Algérie, M. Kawada Tsukasa, et d'experts et opérateurs dans le domaine de l'énergie en Algérie et au Japon et dans un nombre de pays arabes. Les participants débattent lors de ce forum, qui coïncide avec la tenue du quatrième atelier international sur "Sahara Solar Breeder", en deux jours, de l'évolution dans le domaine de la production d'énergie solaire et des enjeux de promotion de ses usages dans différents milieux ainsi que son impact sur le climat et l'environnement et ses facteurs économiques. Cette rencontre constitue une occasion pour plus de 30 experts des deux pays pour présenter leur travail dans le domaine de la recherche scientifique autour du volet "énergies".

R. N.

ACTES DE VANDALISME DANS LA BANLIEUE D'ALGER

## Perturbations dans la circulation des trains

Des perturbations dans la circulation des trains sur les liaisons Alger/El Affroun et Alger/Thénia, "dues à des actes de malveillance", ont été enregistrées ces derniers jours, a indiqué mardi la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF).

Ces perturbations et retards sont dus à la "recrudescence des actes de malveillance contre les installations de signalisation et de télécommunication, le blocage des portières et l'actionnement des signaux d'alarme par les voyageurs, dont le bon fonctionnement est indispensable à la régularité et à la sécurité de circulation des trains", précise un communiqué de la SNTF.

A cet effet, la SNTF informe que des travaux sont en cours pour le rétablissement des dégâts occasionnés dans les meilleurs délais.

La société envisage également de "mettre en oeuvre un dispositif organisationnel à même de lui permettre de relever les dérangements des installations de signalisation et de télécommunication avec la diligence souhaitée".

Par ailleurs, la SNTF a fait part d'un "renforcement de son dispositif de surveillance et d'intervention pour maintenir ces installations en état de fonctionnement" et insiste sur "l'interdiction absolue d'actionner les signaux d'alarme intempestivement".

MAJORATION DES PRIX DU MÉDICAMENT

## 12 nouveaux contentieux à l'encontre de laboratoires étrangers

L'affaire de majoration des valeurs des médicaments importés, révélée au grand jour par la condamnation du laboratoire français Sanofi Aventis, risque de connaître de nouveaux rebondissements les prochains jours avec l'établissement par les Douanes algériennes de 12 nouveaux contentieux à l'encontre de plusieurs laboratoires internationaux, a appris l'APS mardi auprès d'un responsable des Douanes.

PAR INES AMROUDE

«**E**n plus de Sanofi Aventis, il y a d'autres laboratoires et importateurs», qui ont été épinglés dans des affaires de surfacturation de médicaments, "vous finirez par les connaître", s'est limité à dire M. Regue Benamar, directeur du contrôle a posteriori des Douanes pour ne pas entraver le secret de l'instruction.

Début mai, la justice algérienne avait prononcé une amende de 20 millions d'euros à l'encontre de Sanofi Aventis Algérie pour surfacturation de médicaments et une peine d'un an de prison avec sursis à l'encontre de son directeur général, suite à deux



contentieux engagés en 2011 par les Douanes algériennes.

«Nous sommes au niveau de la préparation des contentieux qui seront engagés à l'encontre de ces importateurs, je ne peux pas avancer les noms puisque nous sommes en pleine enquête», ajoute le responsable de cette structure qui a enclenché en 2011 les premières enquêtes sur ces fraudes commerciales.

«Nécessairement, il y aura d'autres poursuites judiciaires qui seront engagées à l'encontre de ces importateurs de médicaments, pourquoi le cacher !», a-t-il fini par lâcher.

Au total, une douzaine de contentieux ont été engagés à l'encontre de ces laboratoires et seront portés prochainement en justice, alors que d'autres affaires de majoration sont encore au stade de l'enquête,

révèle le responsable de la lutte contre la fraude à la direction générale des Douanes.

"Nous allons passer au peigne fin tous ces dossiers", a-t-il affirmé en reconnaissant que "le contrôle sur l'importation de médicaments a été longtemps négligé par les institutions de l'Etat".

Interrogé si le groupe Sanofi Aventis risquait d'être épinglé à nouveau dans des affaires de surfacturation, ce responsable n'a pas écarté cette possibilité. "Il se pourrait qu'il y aura d'autres contentieux qui seront relevés à l'encontre de cette entreprise (Sanofi Aventis), car il s'agit d'un contrôle a posteriori de l'ensemble des opérations d'importations de médicaments, effectuées par ce laboratoire", dira-t-il.

Et d'ajouter, qu'il y a lieu de ne pas confondre la filiale algérienne avec le groupe-mère, puisque le litige concerne uniquement Sanofi Aventis Algérie, qui est une société de droit algérien et non pas le laboratoire français. Des sources douanières ont affirmé à l'APS que la filiale algérienne de ce groupe français courait le risque de se voir poursuivre à nouveau en justice pour d'autres affaires liées au change.

L'affaire Sanofi Aventis a révélé au grand jour, l'ampleur des infractions de majoration de valeur dans le commerce extérieur qui ont provoqué

une véritable saignée de devises vers l'étranger.

En 2011, la majoration de la valeur de 38 médicaments importés a été estimée à 94 millions d'euros, selon le ministre de la Santé, Djamel Ould Abbès.

Le gonflement des factures, déjoué par les services des Douanes, a astreint les importateurs à revoir leurs factures à la baisse de crainte d'être épinglés, relève M. Regue.

«Il a suffi de quelques contentieux pour qu'on réussisse à économiser 94 millions d'euros mais on peut faire beaucoup mieux», reconnaît-il. Pour mieux lutter contre ce trafic, la direction générale des Douanes et les ministères de la Santé et du Commerce se sont mis d'accord pour travailler en synergie sur ces dossiers.

En application d'un dispositif arrêté à cet effet, le ministère de la Santé va établir des fourchettes de prix de médicaments à l'importation auxquelles les Douanes vont se référer lors des opérations de contrôle, selon lui.

Les Douanes peuvent cependant contrôler la valeur de chaque importation de médicaments sur la base du prix réel du médicament, quant il est connu par les services de contrôle.

I. A.

LA FNTR REVENDIQUE UNE AUGMENTATION DE 15% DES PENSIONS DE RETRAITE

## « Une revendication pertinente »

PAR RAYAN NASSIM

Cette revendication "sera soumise au conseil d'administration de la fédération qui se tiendra fin mai étant le cadre habilité à cautionner ou à rejeter cette revendication", a ajouté la même source.

La fédération demande "une augmentation annuelle de la pension de retraite de 15% avec effet rétroactif à compter du 1er mai 2012", a indiqué le secrétaire général de la Fédération des retraités Smail Alaouchiche en marge de la troisième session du comité exécutif.

La Fédération nationale des travailleurs retraités a demandé lundi l'augmentation des majorations annuelles des pensions de retraites à 15% en 2012. Cette revendication a été formulée il y a six mois par la fédération sachant que la pension de retraite a été augmentée en 2011 de 10% au profit

de 2.400.000 retraités. Pour M. Alaouchiche, cette revendication est pertinente au regard de la bonne santé de la Caisse nationale de retraite.

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Said, qui a présidé la réunion qui coïncide avec le 20e anniversaire de la création de la fédération a, de son côté, souligné que les augmentations des pensions de retraite en 2012 seront "consistantes".

Il a par ailleurs, dévoilé la stratégie de la centrale syndicale visant l'amélioration du cadre général des retraités par la création d'une maison de retraités à Alger qui sera généralisée à toutes les wilayas.

Il sera procédé également à la coordination des actions et au rapprochement des vues entre la fédération des retraités au niveau central et les filières implantées dans les wilayas dans le but

d'enrayer les différends enregistrés dernièrement à Médéa, Oran, Annaba et autres. D'autre part, le syndicat a demandé l'augmentation de la prime de la femme au foyer de 3.000 à 5.000 DA sachant qu'elle est actuellement de 1.731 DA.

La fédération demande, par ailleurs, la révision du seuil d'exonération de l'impôt sur le revenu global pour les pensions et les pensions de retraite, l'accès aux examens radiologiques notamment le scanner dont les tarifs sont "exorbitants" par rapport aux revenus du retraité et l'adaptation de toutes les allocations et pensions en conformité avec les conditions de vie.

Le syndicat a appelé à reconduire les droits acquis en vertu de l'article 16 du statut du retraité promulgué en 1983 qui stipule que "la valeur globale minimum de la pension de retraite équivaut le salaire minimum garanti (SMIG) ainsi que la revalorisation du régime indemnitaire des

anciennes pensions de retraite".

Le Conseil des ministres avait décidé le relèvement de toutes les allocations et pensions de retraite (salariés et non-salariés) inférieures à 15.000 DA à compter du 1er janvier 2012 en réponse aux préoccupations de cette catégorie et dans le but d'améliorer leur pouvoir d'achat. Ainsi l'augmentation des pensions et allocations de retraite égales ou inférieures à 15.000 DA est de 30%, 28% pour celles se situant entre 15 et 20.000 DA, 26% pour la tranche allant de 20 à 25.000 DA, 24% pour les 25-30.000 DA, 22% pour les 30 et 35.000 DA, 20% pour les 35-40.000 DA et 15% pour plus de 40.000 DA.

Le nombre de bénéficiaires de ces mesures est estimé à près de 2.400.000 retraités (régimes des salariés et non-salariés) l'impact annuel est de 63 milliards DA à la charge du budget de l'Etat.

R. N.

IL SERA INSTALLÉ CE JEUDI SELON ALGÉRIE TÉLÉCOM

## Oran bénéficie d'un nouveau réseau MSAN

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

La ville d'Oran se verra, dès ce jeudi, doter de nouveaux équipements de génération MSAN pour des accès Internet de 8 mégas pour les résidentiels, a indiqué, hier, dans un communiqué le Groupe Algérie Télécom (AT). La Direction opérationnelle des télécommunications (DOT) de la délégation régionale d'Oran a tenu à rassurer les clients bénéficiaires relevant de l'agence commerciale Abane Ramdane, au nombre de 6246 dont 2590 abonnés à l'ADSL. Les résidents des cités concernées, souligne-t-on dans ce même document, «garderont leurs anciens numéros

après cette opération puis qu'aucune dénumérotation n'a été prévue à cet effet». Il s'agit de ceux desservis essentiellement par les sites CHUO (Hôpital), El Istiqlal (M'dina Jdida), Lycée Lotfi et Miramar (Hai Emir).

L'initiative, explique le groupe AT, s'inscrit dans le cadre de son programme visant à soutenir la généralisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) et le développement des systèmes et réseaux d'information dans les différents secteurs d'activités. Le lancement du réseau MSAN, soutient-t-on, «est le départ réel vers la généralisation et la disponibilité pour le citoyen du haut et

très haut débit». Le groupe AT affirme, par ailleurs, que son introduction vise à concrétiser la dernière étape du processus de modernisation du réseau de télécommunication de l'opérateur historique. Le nouveau réseau MSAN, précise-t-on, «permettra notamment au client de disposer, sur sa simple ligne fixe, à sa guise et à sa demande, sans l'encombrer d'équipements (modem, interface etc.), du téléphone, de l'ADSL et éventuellement de la télévision et du téléachat». Selon le Groupe AT, il s'agit là, d'une «véritable technologie de proximité, qui tend à réduire la déperdition et les perturbations en termes de débit d'Internet, causées par

l'éloignement des équipements. Le MSAN permet aussi de proposer plusieurs services au client, avec un débit allant jusqu'à 20 et 50 mégas, mais arrêté pour le résidentiel à 8 mégas». Ces services sont l'IPTV, la visioconférence, les multimédias, la voix IP et d'autres offres pour les entreprises, ajoutez-on.

Ces nouveaux services exigent une haute qualité et une grande disponibilité des réseaux, ce qui implique pour Algérie Télécom la migration de ses infrastructures existantes vers des réseaux de nouvelles générations qui supporteront également la convergence fixe/mobile, a-t-on tenu à préciser de même source.

M. B.

CONSOLIDATION DES COMPTES FINANCIERS DES ENTREPRISES

# Les techniques d'Ernest & Young pour l'amélioration des capacités de rentabilité

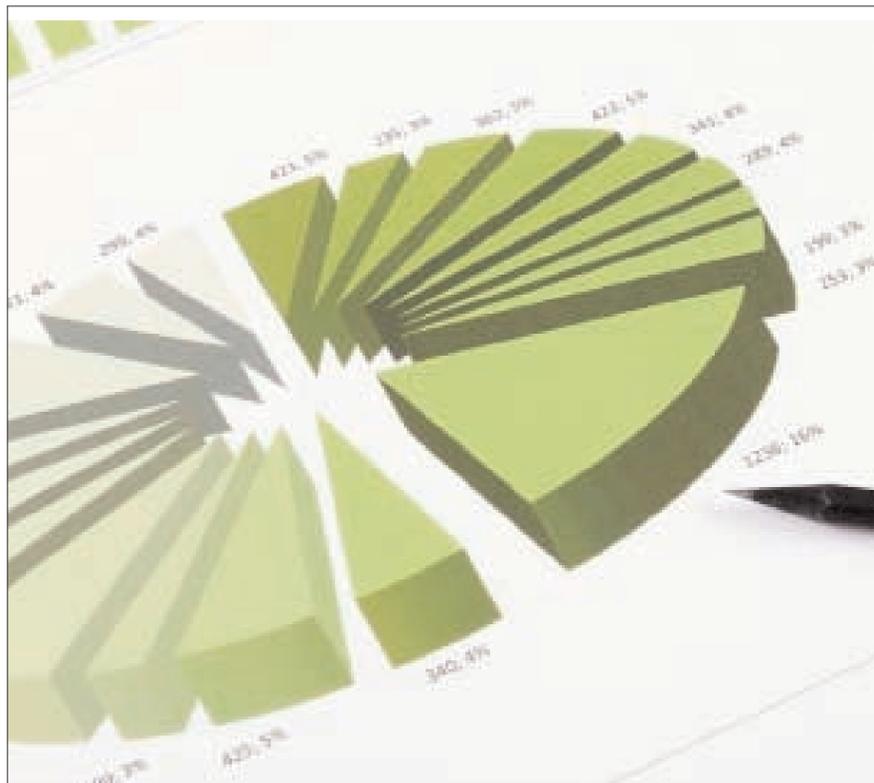
« L'objectif de la rencontre d'aujourd'hui avec le Club des directeurs administratifs et financiers consiste, notamment, à sensibiliser les responsables des entreprises algériennes aux besoins pratiques de consolidation des comptes financiers en s'adressant aux groupes internationaux qui veulent présenter les comptes (financiers).

PAR AMAR AOUIMER

« Ce sont, en fait, des techniques particulières différentes de la comptabilité sociale, en ce sens qu'il s'agit de véhiculer des techniques d'apprentissage et d'assistance en termes de comptes consolidés » nous a notamment déclaré, hier Philippe Mongin, associé gérant au bureau Ernst & Young d'Alger, au cours d'une rencontre du Club des directeurs administratifs et financiers.

En effet, ce rendez-vous a été essentiellement consacré à la présentation du processus et des meilleures pratiques de consolidation où les experts Noureddine Boughelam, directeur exécutif du bureau d'Alger et Séverine Duc, Senior manager au bureau de Paris, ont animé le séminaire.

Ils ont, notamment, abordé les résultats d'une étude synthétique réalisée auprès d'un large panel de groupes avant de se pencher sur les mécanismes de consolidation en abordant les thèmes techniques inhérents aux différents niveaux de contrôle et les méthodes de consolidation associées, ainsi que le processus de consolidation, tels que la préparation, les étapes clés, le tableau de variation des capitaux propres (documents de synthèse et clé de voûte). Mongin ajoute que « la démarche adoptée lors de cette rencontre vise à atteindre l'objectif de transmettre le savoir-faire concernant la méthode par laquelle les choses se passent dans les groupes internationaux et les perspectives pour les entreprises algériennes. C'est, en fait, le soutien et l'assistance à apporter dans le cadre de la mise en place des comptes consolidés ». Cet expert souligne que « des entreprises en Algérie font des comptes conso-



lidés, tels que l'entreprise nationale des hydrocarbures Sonatrach qui a continué la mise en place de la consolidation des années 2000 ».

Il indique que « Cevital pratique également les comptes consolidés ainsi que la plupart des entreprises familiales confrontées à cette obligation, mais qui ne sont pas armées et outillées pour y répondre ».

Aussi, il estime qu'en matière de profit, la consolidation donne une image précise de la situation financière en termes de rentabilité dans un groupe de sociétés.

« Par ailleurs, la consolidation nécessite

une organisation et une structure de management en révisant les processus et les méthodes de management et aller plus loin dans la consolidation budgétaires et préparer un tableau de bord. C'est en fait, des outils de gestion essentiels pour les dirigeants de ces groupes », a-t-il dit.

## Amélioration pertinente des capacités de l'entreprise

La formation permanente des cadres administratifs et financiers est également le cheval de bataille d'Ernst &

Young, en ce sens que, les cycles de formation dispensés en Algérie permettent de réaliser de faire des investissements importants sur la consolidation par les équipes formées par les experts concernant la consolidation et des ensembles des référentiels.

Ernst & Young apporte également son assistance à ses clients en Algérie pour les comptes de consolidation en améliorant les capacités de l'entreprise où la consolidation se pérennise et devient efficace en s'exerçant tous les mois en établissant les comptes.

A. A.

CNEP-BANQUE

## Un nouveau produit d'assurance aux risques de décès et de l'invalidité

Selon la Cnep-Banque, ce produit, baptisé « Total prévoyance », sera disponible en deux formules différentes. La Cnep-Banque lancera prochainement un nouveau produit d'assurance couvrant les risques liés au décès et à l'invalidité et qui garantit le paiement d'un capital au bénéficiaire ou ses ayants droits. L'une offre la prévoyance « Décès, invalidité absolue et définitive (D/Iad) toutes causes », offrant une couverture quelle que soit la cause. « En cas de décès accidentel, le capital garanti est doublé. Les montants souscrits sont de 500.000 à 5 millions de DA », explique-t-on de même source.

La deuxième formule de ce produit d'assurance, qui sera présenté le 20 mai prochain lors d'une opération portes ouvertes à l'agence Mohamed V à Alger, est « D/Iad Accidentel », couvrant les risques survenus à la suite d'un accident.

La Cnep-Banque annonce, par ailleurs, une réduction « considérable » de la tarification en matière d'assurance des emprunteurs (Ade) couvrant le risque de « Décès ou Décès et invalidité absolue et définitive » souscrite par les bénéficiaires de crédits immobiliers aux particuliers de leurs co-emprunteurs ou caution.

Il s'agit d'« une forte baisse couplée à une offre enrichie faite d'une prime en baisse de 12% qui s'ajoute à une indemnisation complémentaire de l'ordre de 20% du capital remboursé », explique la Cnep-Banque, ajoutant que cette baisse est de 38% pour la prime couvrant les prêts bonifiés et location vente et de 24% pour les autres crédits immobiliers (y compris la location habitation).

Cette nouvelle tarification, décidée par la banque en vue d'améliorer ses prestations, « est applicable uniquement pour les nouveaux clients selon le crédit sollicité sans effet rétroactif pour les anciens emprunts », précise-t-on encore.

R. E.

COOPÉRATION ALGÉRIE-TCHÉQUIE

## L'ambassadeur Pavel Klucky rencontre des opérateurs économiques

La Chambre de commerce et d'industrie « Tafna » de Tlemcen a abrité lundi une rencontre entre l'ambassadeur de la République de Tchéquie en Algérie, Pavel Klucky, et des investisseurs et opérateurs économiques de la wilaya. Le diplomate a présenté, à l'occasion, l'expérience de son pays dans certains domaines d'activités comme la mécanique, l'agriculture et l'industrie agroalimentaire.

Klucky a indiqué avoir décelé, lors de sa visite de certaines entreprises productives dans la zone industrielle de Tlemcen, une volonté de développer le produit industriel et de le hisser au niveau européen, tout en rappelant également les relations historiques qui lient les deux pays.

Dans leurs interventions, des investisseurs et des opérateurs privés ont souligné leur volonté de développer des relations de coopération avec leurs homologues tchèques, d'ouvrir des domaines de partenariat et de promouvoir les échanges dans les



différents domaines économiques.

Les énergies renouvelables figurent parmi les domaines de coopération abordés par les intervenants, étant donné que la wilaya dispose d'un noyau permettant l'installation d'équipements pour l'énergie

solaire et est à la recherche d'un partenariat étranger pour le développer.

Dans le domaine l'industrie de récupération des déchets, la wilaya de Tlemcen est à la recherche également d'un partenariat étranger lui permettant d'éliminer le grand stock des produits chimiques accumulés aux abords de l'usine de production de zinc de Ghazaouet. Au cours de cette rencontre, un aperçu sur les potentialités et les activités économiques dont dispose Tlemcen a été donné, notamment en ce qui concerne le grand nombre de petites et moyennes entreprises et les infrastructures de base disponibles telles que l'aéroport, le port et le réseau routier. La visite à Tlemcen du diplomate tchèque, première du genre, intervient dans le cadre d'un programme visant à prospecter les potentialités d'investissement et de partenariat entre opérateurs économiques des deux pays, rappelle-t-on.

## BEJAIA

**Lancement des travaux de réalisation d'un échangeur**

Des travaux de réalisation d'un échangeur ont été lancés dimanche dernier au carrefour des Quatre chemins, à la périphérie sud de la ville de Béjaïa, a annoncé la Direction locale des travaux publics. Localisé à l'intersection des RN 09 (Béjaïa à Sétif) et 12 (Béjaïa-Tizi-Ouzou), le projet, livrable dans un délai de 24 mois, est conçu de sorte à décongestionner ce carrefour, particulièrement encombré durant, notamment, les heures de pointe. Passage obligé, le carrefour reçoit quotidiennement plus de 30.000 véhicules, dont plus de 1.500 camions fréquentant le port et autant d'autobus, ralliant ou se dégageant d'une gare routière centrale mitoyenne. Prévu depuis des années, grâce, initialement, à un montage financier des collectivités locales, le projet a été cependant contrarié dans sa mise en œuvre par de multiples contraintes, la plus importante étant l'opposition dressée par les commerçants riverains, qui redoutaient l'extinction de leur activité. Ce n'est qu'en 2011 que la Direction des travaux publics décide de le prendre en charge intégralement, depuis sa conception jusqu'à sa livraison. La démarche a eu pour mérite de préserver l'intérêt des contestataires mais aussi de fournir un tracé nouveau, privilégiant la réalisation du chantier sous circulation. D'un coût de 2 milliards de dinars, le projet est confié à un groupement d'entreprises, dont le chef de file reste l'Entreprise nationale des grands ouvrages d'art (ENGOA). Sa consistance tient en la réalisation de quatre ponts, huit rampes d'accès, deux carrefours plans et l'aménagement de liaisons routières sur plus d'un kilomètre.

## TISSEMSILT

**Elaboration d'un programme d'éducation environnementale**

Un programme de sensibilisation et de formation ciblant 2.000 élèves de la wilaya de Tissemsilt ayant pour objectif l'éducation environnementale a été élaboré par la maison du Parc national de cèdres de Theniet El-Had (Tissemsilt), a annoncé l'un de ses cadres. Ce programme, dont l'opération d'élaboration a été achevée, et auquel a contribué la Direction de l'Education et le commissariat de wilaya des Scouts musulmans algériens (SMA), a touché les élèves du primaire et du moyen de plusieurs communes de la wilaya, a précisé Abdelkader Mesloub. Conduite par des cadres de la Maison nationale de cèdre, elle a comporté des cours sur les moyens pour préserver l'environnement avec la projection de documentaires sur la biodiversité dans la cèdraie et des travaux d'ateliers de formation sur l'environnement. Des sorties de sensibilisation ont été également organisées chaque mardi après-midi à l'intérieur de la forêt de cèdres à Theniet El-Had, ce qui a permis de fournir des explications précises sur les caractéristiques naturelles que recèle ce site naturel attrayant, ainsi qu'un concours de la meilleure œuvre sur l'environnement. Cette initiative vise à vulgariser la culture et l'éducation environnementale à travers les établissements scolaires, de valoriser le patrimoine naturel et animalier de la région et de créer l'esprit de citoyenneté chez les élèves, afin de trouver de nouveaux supports pédagogiques et techniques visant le développement scientifique de la protection de l'environnement. **APS**

## ALGER, PARC DES GRANDS VENTS

**1.059 hectares réservés au projet**

*Selon un décret portant modification de la première déclaration d'utilité publique, le projet d'aménagement du parc des Grands Vents de la wilaya d'Alger (appelé également parc Dounia) sera réalisé sur une superficie globale de 1.059 hectares, au lieu de 630 hectares initialement.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette superficie globale est répartie, précise le décret, sur cinq communes, à savoir Dély Ibrahim (196 hectares), Ouled Fayet (163 hectares, dont 20 destinés à l'espace vert), El-Achour (544 hectares, dont 97 destinés à l'espace vert), Baba Hassen (96 hectares destinés à l'espace vert), Draria (20 hectares, espace vert). L'emprise du projet comprend aussi les 40 hectares du Centre d'enfouissement technique (CET) de la commune d'Ouled Fayet.

Sur les 1.059 hectares servant d'emprise au projet du parc des Grands Vents, 233 hectares sont ainsi réservés à l'espace vert. A ce titre, le décret en question explique que les espaces verts réservés inclus dans cette opération d'aménagement "sont intégrés au domaine public de l'Etat et ne peuvent en aucun cas être constructibles".

Ce parc de loisirs devait, initialement, être aménagé sur une emprise globale de 630 hectares fixés par le décret 06-235 du 4 juillet 2006 portant déclaration d'utilité publique l'opération relative à l'aménagement du parc des Grands Vents. Les 630 hectares étaient répartis sur trois com-



munes : Dély Ibrahim (210 hectares), Ouled Fayet (143 hectares) et El-Achour (277 hectares), souligne l'APS, précisant que la nouvelle déclaration d'utilité publique a donc augmenté l'emprise du projet de 429 hectares, sans apporter de changements quant à la consistance des travaux à engager au titre de l'aménagement de ce parc et qui consiste à réaliser "un parc naturel, un complexe métropolitain et une route express". En septembre 2008, le plan d'aménagement du parc Dounia a été rendu public officiellement par le ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Tourisme et le principal porteur du projet, le groupe émirati EIIC (Emirati international Investment company). Les prévisions de ce plan consistent à consacrer plus de 70% de la surface globale "au côté parc" (aires

de jeux, terrains de sport, jardins botaniques, forêts...) et près de 30% à construire, notamment, pas moins de 13.000 logements de standing, 500 chambres d'hôtels, un amphithéâtre de 5.000 places, un parking d'une capacité de 8.000 places, des commerces, un hôpital "international" et une tour de 47 étages. Selon le même plan, la réalisation de ce parc devra coûter plus de cinq milliards de dollars d'investissement avec un délai de mise en œuvre de cinq ans à partir de 2008. Selon l'APS, après de longues négociations, la convention d'investissements portant sur la réalisation de ce parc de loisirs a été signée en mars 2011 par l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) et le groupe émirati EIIC.

B. M.

## TLEMCCEN, ZONES HUMIDES

**Sensibilisation sur la protection des oiseaux migrateurs**

Des journées d'information et de sensibilisation sur la protection des oiseaux d'eau et migrateurs ont été ouvertes dimanche dernier au parc national du plateau Lala Setti de Tlemcen à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de protection de ces volatiles.

Le programme de cette rencontre de trois jours comprend une exposition de

photos et de documents sur les caractéristiques de certains oiseaux migrateurs et la projection de vidéos et de documentaires sur leurs itinéraires et mouvements entre diverses zones humides, notamment dans le bassin méditerranéen, selon M. Hocine Mokrane, chef de service de protection végétale et animale au sein de ce parc. Il a indiqué que le parc national commémore cet événement pour la première fois en application des accords signés récemment par l'Algérie avec les organismes relevant des Nations unies, concernés par les questions environnementales et le développement durable. Au programme de cette manifestation de sensibilisation, Mme

Hasnaoui Hafida, experte en ornithologie au Parc national de Tlemcen, devra animer une conférence sur les oiseaux migrateurs et les menaces des changements climatiques et industriels et une virée d'exploration sera effectuée à la zone humide "Dhayet el ferd" au profit des jeunes des associations environnementales en plus d'une formation sur l'utilisation des outils scientifiques pour l'observation des oiseaux tels que le télescope

A noter que cette zone humide, qui s'étend sur une superficie de 1.275 hectares dans la commune de Hadji-Boucif, accueille en moyenne près de 20.000 oiseaux de 26 espèces, dont certaines rares ou en voie de disparition par le fait du braconnage, des conditions climatiques défavorables pour leur reproduction et de la pollution industrielle, selon M. Mokrane. Ces journées d'information sont organisées par la Direction de l'environnement, la Conservation des forêts et le Centre cynégétique de Tlemcen.

APS

SAISON ESTIVALE

# Tigzirt et Azeffoun au rendez-vous

*Les plages de la wilaya de Tizi-Ouzou ont déjà fait le plein, notamment vendredi dernier où il a fait très chaud. Même si le coup d'envoi officiel de la saison estivale ne sera donné que le 1er juin prochain, il n'en demeure pas moins que beaucoup d'amoureux de la plage et de la mer ont déjà pris d'assaut ces dernières.*

PAR LOUNES BOUGACI

À partir du 1er juin prochain, les villes côtières de Tizgirt et d'Azeffoun connaîtront une affluence plus importante. Cette année également, la saison estivale sera interrompue par le mois de Ramadhan à la mi-juillet. Ce qui fera que les estivants feront du mois de juin celui du grand afflux. Il faut, toutefois, déplorer que les baignades avant le coup d'envoi de la saison estivale exposent les gens à de réels risques, car en l'absence des maîtres nageurs, rien ne peut être fait en cas de signalisation de noyades.

D'ailleurs, il y a lieu de se demander s'il ne serait pas plus judicieux d'avancer la date du démarrage officielle de la saison estivale au 15 mai puisque la grande chaleur commence pratiquement en cette période et ce, afin d'assurer la sécurité des baigneurs qui ne peuvent



attendre jusqu'au 1er juin pour se rendre à la mer.

Pour cette année aussi, la Direction du tourisme de la wilaya de Tizi-Ouzou et les deux APC d'Azeffoun et de Tigzirt ont mis les bouchées doubles afin de garantir toutes les commodités nécessaires pour accueillir les centaines de milliers de vacanciers qui s'y rendent tout au long de l'été, comme à chaque année. Des dispositions ont été ainsi prises pour le lancement de l'opération du nettoyage des plages. Car il faut le déplorer, tout au long des trois autres saisons, les plages sont complètement laissées à l'abandon et à la veille de la saison estivale, elles se trouvent dans un état d'insalubrité lamentable. Les infrastructures d'accueil, dont les nombreux hôtels,

sont, en revanche, prêts depuis des semaines pour répondre aux demandes de réservation qui émanent aussi bien de citoyens vivant dans les autres wilayas du pays mais aussi de la part des émigrés qui choisissent Tigzirt ou Azeffoun pour s'offrir quelques jours de repos. A Tigzirt, le bureau local de l'Office national du tourisme rouvrira ses portes afin d'assumer sa mission de guide à tous les visiteurs qui ne manqueront pas d'y faire une halte. Situé en plein centre-ville de Tigzirt, à côté de la salle de cinéma Mizrana, l'Office local du tourisme que dirige Mohamed Azzouz depuis plusieurs années constitue également un point de chute presque inévitable pour les journalistes de la presse écrite et ceux de la radio et de la télévision qui y vien-

ent pour rapporter l'ambiance estivale, chacun à sa manière. Concernant le volet commercial, il y a lieu de souligner que des dizaines de restaurants, fast-food et autres cafés maures rouvriront leurs portes à la même occasion pour faire face à la demande en la matière qui augmente de façon phénoménale en été. A Azeffoun également, c'est le même topo. On s'attend à une grande affluence surtout avec l'ouverture de plusieurs nouveaux hôtels à même d'accueillir plus d'estivants.

Comme chaque année, la saison estivale est l'occasion de faire la fête aussi bien à Tigzirt qu'à Azeffoun. Deux perles dont les amoureux ne peuvent ne pas revenir chaque été pour s'y ressourcer.

L. B.

SALLE DES SPORTS SAID-TAZROUT

## 1<sup>er</sup> salon des diplômés

La direction de la formation professionnelle ne cesse d'innover. Après les journées portes ouvertes qu'elle organise régulièrement à la veille de chaque rentrée, cette fois, elle organisera le 1er salon des diplômés de la formation et de l'enseignement professionnels.

Cette activité aura lieu à partir de demain, jeudi, et s'étalera jusqu'à samedi prochain au niveau de la salle omnisports Saïd-Tazrout de la Nouvelle Ville de Tizi-Ouzou. La manifestation sera organisée en collaboration avec l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), l'Agence nationale de la gestion du microcrédit (Angem), l'Agence nationale de l'emploi (Anem), l'Agence du développement social (Ads) et la Chambre de l'artisanat et des métiers (Cam). Selon un responsable de la Direction de la formation professionnelle de la wilaya de Tizi-

Ouzou, des diplômés du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et insérés dans l'emploi et dans la création d'activités économiques aux côtés des entreprises publiques et privées prendront part à ce salon qui regroupera, en outre, 250 exposants. Seront également présents à ce salon des recruteurs qui proposent de l'emploi, des organismes de soutien à l'emploi, des établissements de la formation professionnelle, des associations des diplômés et à caractère professionnel.

Notre interlocuteur de la Direction de la formation professionnelle de Tizi-Ouzou précise que les objectifs de ce salon consiste à valoriser les diplômés de la formation professionnelle, promouvoir les formations dans les métiers et qualifications déficitaires sur le marché et, enfin, favoriser la relation entre diplômés et les employeurs potentiels. Au total, ce salon

sera composé de cent stands avec trois cent personnes participantes.

Quant au programme, l'accueil des participants aura lieu demain jeudi, 17 mai, à partir de 9 heures. Juste après le coup d'envoi du salon, une première conférence sur les métiers de l'agriculture sera animée par les formateurs du Centre de formation professionnelle et d'apprentissage de Mechtras. Dans l'après-midi, une table ronde sur les dispositifs du microcrédit aura lieu. Pour la journée du vendredi, les organisateurs prévoient une conférence qui sera animée par les responsables des dispositifs d'aide à l'emploi, suivie par des témoignages des diplômés. Pour la dernière journée, une conférence sur le secteur de la formation professionnelle est programmée. Elle sera suivie par la remise des attestations de participation et la cérémonie de clôture du salon.

L. B.

MAISON DE LA CULTURE

### Hommage à El-Hesnaoui Amechtouh

La maison de la culture Mouloud-Mammeri abritera, vendredi et dimanche prochains, un hommage au chanteur El-Hesnaoui Amechtouh. C'est à l'initiative de la Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou que ce chanteur sera honoré en présence de nombreux autres artistes. En plus des traditionnelles expositions de photos et d'articles de presse, El-Hesnaoui Amechtouh sera présent à Tizi-Ouzou afin de répondre aux questions de l'auteur Abdennour Abdesselam qui aura l'occasion de l'interviewer en présence du public. Quant à la deuxième journée, un gala sera animé à la même occasion par une pléiade d'artistes qui estiment El-Hesnaoui Amechtouh. Selon Abdennour Abdesselam, qui a recueilli des éléments sur la vie et le parcours d'El-Hesnaoui Amechtouh, le vrai nom de ce dernier est Aït Rahmoun Madjid. El-Hesnaoui Amechtouh est né le 17 mars 1953 à Zaknoun, dans le Arch des Ouacis, où il fit ses études primaires, avant de rejoindre son grand-père à Draâ El Mizan. Il y côtoya l'école des Pères blancs. Il suivra son père à la Casbah d'Alger quelques années après. Le monde scolaire n'était pas son milieu naturel. Il suivra une formation de tailleur et devient un maître en la matière avant de se lancer dans l'art en général.

Dans les années 70, il fait partie de la troupe de la JFLN où il réussira à imposer l'activité théâtrale dans sa langue maternelle de Kabylie. Fêru du maître incontesté Cheikh El-Hesnaoui ou Cheikh Ahesnaw, Madjid enregistrera en 1976 son premier 45 tours chez l'incontournable producteur et assistant feu Mahboub Bati. Il reprendra deux des chansons célèbres du maître Montparnasse et Zahiya. En 1979, il fit une rencontre exceptionnelle avec un tenancier d'une brasserie dans le 20e arrondissement de Paris en la personne de Dda Ferhat originaire de Ain El-Hammam alors ami fidèle de Cheikh El-Hesnaoui. C'est lui qui l'introduira auprès du Cheikh en 1979. Madjid rencontrera pour la première fois de sa vie Cheikh El-Hesnaoui à Nice. De savoir qu'il a été repris par le jeune Madjid, Cheikh El-Hesnaoui s'exclama en disant : «Ainsi donc, je ne suis pas oublié ni mort ?» Ce à quoi Madjid lui répondra qu'il est considéré au pays comme Le Cardinal de la chanson kabyle. Après un long moment de silence, le Cheikh écoute avec satisfaction la reprise que Madjid avait enregistrée. Le Cheikh se reconnut et encouragea son jeune fils spirituel à aller encore de l'avant. C'est ainsi qu'émergera El-Hesnaoui Amechtouh. Abdennour Abdesselam ajoute que Cheikh El-Hesnaoui n'avait pas enregistré en Algérie de disques dont le dernier remonte à 1936, date à laquelle il quittera à jamais son pays natal. Mais il bousculera les églises établies de la notoriété artistique. En 2009, El-Hesnaoui Amechtouh s'est produit au Canada, précisément à Montréal, au collège Notre-Dame sous le thème «Exil et Musique» où il rendit un vibrant hommage à son maître à l'occasion du festival culturel Nord fricain organisé par la même ville. Madjid récidiva à l'Institut du Monde arabe, au cabaret sauvage et à bien d'autres représentations artistiques au pays comme à l'étranger. Madjid a composé également plusieurs chansons de sa propre création et qui traitent de l'actualité des événements dont il est l'un des rares à décrire avec un verbe ciselé, franc et sans aucun détour ni hésitation. Aït Rahmoun Madjid est considéré comme l'authentique héritier de son maître, ajoute Abdennour Abdesselam. Bien d'autres artistes également n'ont pas démerité en s'essayant au style particulier du Cheikh. «Son rêve c'est d'aller en pèlerinage à l'île de la Réunion où repose à jamais le grand Cheikh El-Hesnaoui que Madjid nous rend encore plus présent que jamais», conclut Abdennour Abdesselam.

L. B.

LIBAN

**Affrontements violents**

Le Liban a déployé mardi des unités de l'armée dans tous les quartiers rivaux à Tripoli après les affrontements violents qui ont eu lieu entre des habitants de cette ville située au nord du pays. Ces affrontements armés entre habitants de quartiers rivaux à Tripoli avaient fait lundi cinq morts, alors que l'armée était parvenue à entrer dans une partie des quartiers en proie aux combats. Des unités de l'armée sont arrivées mardi sur la rue de Syrie, qui sépare les quartiers de Bab el-Tebbaneh, opposants au régime syrien et de Jabal Mohsen, sympathisant du gouvernement syrien. "Dieu merci, l'armée est entrée et nous avons la paix maintenant. Certaines personnes qui avaient fui ont commencé à revenir, mais la plupart ont encore peur, parce qu'il est déjà arrivé plusieurs fois que les combats reprennent après l'entrée de l'armée", a déclaré un témoin, cité par des agences de presse. Au total quatre personnes ont trouvé la mort et 40 autres ont été blessées depuis le début samedi de ces violences entre les quartiers de Bab El-Tebbaneh et de Jabal Mohsen. Samedi soir, un habitant du quartier de Kobbé avait déjà été tué lors de heurts similaires qui avaient également fait cinq blessés. Une centaine de jeunes avaient dressé samedi un camp à l'entrée sud de Tripoli et planté des drapeaux noirs, ainsi que des drapeaux de l'indépendance syrienne, symbole de la rébellion dans ce pays voisin du Liban, selon les agences. Pays voisin du Liban, la Syrie est le théâtre de contestations émaillées de violences depuis la mi-mars 2011 qui ont fait des milliers de morts et de blessés, selon les Nations unies.

GUINÉE-BISSAU

**Envoi d'une force militaire et policière**

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a décidé lundi de dépêcher une force militaire et policière de 600 hommes en Guinée-Bissau pour l'aider à surmonter la crise politique née du coup d'Etat du 12 avril. La commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de la Cédéao, Salamatu Suleiman, a fait cette annonce suite à une réunion des chefs d'état-major ouest-africains à Abuja, la capitale du Nigeria. "Les Nations unies, l'Union africaine et tous les autres acteurs internationaux soutiennent positivement la Cédéao dans ce sens, a indiqué Mme Suleiman. "Cette force a pour mission de soutenir les réformes du secteur de la défense et de la sécurité, selon une feuille de route élaborée par la Cédéao et la Guinée-Bissau", a-t-elle ajouté. La force de la Cédéao également pour mission d'aider le pays à revenir pleinement à l'ordre constitutionnel et à faciliter le retrait des soldats angolais de Guinée-Bissau.

APS



Le président Mahmoud Abbas a réaffirmé hier l'attachement du peuple palestinien à tous ses droits nationaux, appelant ses concitoyens à "tirer des enseignements de la Nakba" (catastrophe) de 1948 ayant contraint des milliers de Palestiniens

*Les dirigeants des monarchies du Golfe ont examiné, lundi, un projet d'union qui pourrait regrouper dans un premier temps l'Arabie saoudite et Bahreïn. L'opposition chiite à Bahreïn s'inquiète. Que signifie ce projet union entre l'Arabie saoudite et Bahreïn?*

Les dirigeants des six monarchies du Golfe ont examiné, lundi, un projet d'union qui pourrait regrouper dans un premier temps l'Arabie saoudite et Bahreïn, dans le cadre d'un sommet consultatif du Conseil de coopération du Golfe (CCG) à Ryad. Les participants devaient officiellement discuter d'une étude sur "un passage de la phase de coopération à une phase d'union" entre les membres du CCG, qui réunit également les Emirats arabes unis, Oman, le Koweït et le Qatar. Pour le roi de Bahreïn, Hamad Ben Issa Al-Khalifa, c'est "la réponse aux changements et aux défis que nous rencontrons aux plans régional et international". Mais à Bahreïn, l'idée d'une union saoudo-bahreïnienne a suscité des remous. Cheikh Ali Salmane, le chef du Wifaq, principal groupe de l'opposition chiite, a exigé que le projet soit soumis par référendum à la population, majoritairement chiite. Le Forum des associations civiles du Golfe, un groupe libéral, a également réclamé un référendum et appelé Ryad et Manama à "reconsidérer cette initiative (...) inappropriée".

**Craintes des chiïtes**

Les chiïtes de Bahreïn s'étaient soulevés en février 2011, dans le sillage du Printemps arabe. Mais leur mouvement a été réprimé un mois plus tard par la dynastie sunnite, forte de l'appui des autres monarchies du Golfe, Arabie saoudite en tête, qui maintiennent depuis des troupes

dans le royaume. L'annonce de cette union a également été condamnée par l'Iran voisin.

Riyad a aussitôt réagi, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, le prince Saoud Al-Fayçal, qui a averti Téhéran de ne pas s'immiscer dans les relations entre l'Arabie saoudite et Bahreïn

R. I.

YÉMEN, L'ARMÉE MÈNE DES OPÉRATIONS CONTRE LA NÉBULEUSE TERRORISTE

**18 morts dans une opération anti Al-Qaïda**

Douze civils, deux membres d'Al-Qaëda, deux soldats et deux supplétifs de l'armée, ont été tués mardi au quatrième jour d'une opération de l'armée yéménite contre Al-Qaëda, dans le sud du Yémen, selon une agence française de presse.

Douze civils ont été tués par erreur dans un raid aérien à Jaar contre une maison utilisée par Al-Qaëda, qui a perdu deux combattants dans cette attaque, ont rapporté des habitants. Deux soldats et deux supplétifs de l'armée sont morts dans des accrochages dans la ville de Loder, selon une source militaire. Deux occupants de la maison habitée par des hommes d'Al-

Qaëda ont été tués dans un premier raid aérien. Des habitants se sont rassemblés pour constater les dégâts, et l'attroupeement a été visé par un deuxième raid qui a fait 8 morts et 25 blessés, selon les habitants. Quatre des blessés ont succombé, ont ajouté ces habitants, en attribuant le double raid à l'aviation yéménite.

Dans le cadre de son opération lancée samedi contre Al-Qaëda, l'armée yéménite a diffusé des tracts appelant la population civile à éviter les endroits où se trouvent les combattants extrémistes.

A Loder, des combats ont opposé militaires et membres d'Al-Qaëda, faisant deux morts parmi les soldats et 13 blessés

parmi les supplétifs des Comités de défense populaire, dont deux n'ont pas survécu, selon une source militaire.

L'opération vise essentiellement à reprendre la ville de Zinjibar, capitale de la province d'Abyane, aux mains de combattants liés à Al-Qaëda depuis près d'un an, ainsi que la localité de Jaar, à 12 km plus au nord. Selon une source militaire, l'armée yéménite a progressé lundi vers Zinjibar. D'après des sources tribales, les combats dans le Sud ont fait 37 morts parmi les insurgés en deux jours, mais aucune confirmation de ce bilan n'a pu être obtenue de source hospitalière.

R. I./Agence

PALESTINE

**Commémoration de la Nakba**

à l'exode. "64 ans après, nous tenons à envoyer au monde entier un nouveau message pour lui dire que malgré tous les crimes et violations commis par Israël, nous vivons et resterons toujours sur nos propres terres", a affirmé M. Abbas dans une allocution à l'occasion de la commémoration du 64e anniversaire de la Nakba. "Nous devons tirer des enseignements de cette catastrophe ayant frappé notre peuple, et la première des leçons à retenir et le devoir de s'unir, de travailler sans cesse, et de défendre notre cause et nos droits", a-t-il insisté. M.

Abbas a souligné d'autre part que "la conquête d'Al-Qods occupée restera la clé de la paix", mettant en garde que "toute manœuvre israélienne pouvant menacer la ville sainte embrasera la région et la conduira à des guerres".

"Il n'y aura jamais un accord de paix avec Israël sans l'arrêt de la colonisation notamment à Al-Qods occupée", a-t-il réaffirmé. Le président Abbas a en outre souligné que la Nakba de 1948 "n'a pas d'égale dans l'histoire moderne des peuples et des nations", dénonçant les répressions,

les crimes et atrocités commis par l'occupant israélien. Israël a privé le peuple palestinien de sa propre terre, et il veut effacer le nom Palestinien devenu synonyme de réfugié", a-t-il encore dénoncé. M. Abbas a condamné également "le soutien aveugle et sans frontière des puissances mondiales en faveur d'Israël". Les Palestiniens commémorèrent mardi le 64e anniversaire de la Nakba, ayant provoqué l'exode de quelque 760.000 Palestiniens après la création de l'entité sioniste en 1948.

APS

INVESTITURE DE FRANÇOIS HOLLANDE

# «Rassembler autour des valeurs de la République»

C'est précisément à 10 h 44, sous 21 coups de canons, que François Hollande a été proclamé hier mardi 15 mai président de la République, le septième de la Ve République française, lors d'une cérémonie de passation de pouvoirs qui a couronné une transition sans anicroche après les tensions de la campagne électorale. Le président élu le 6 mai était auparavant arrivé, sous le soleil, à 10H00 au palais de l'Élysée, pour la passation de pouvoirs et son investiture qu'il a souhaitée "sobre".

PAR SORAYA HAKIM

Costume sombre et cravate bleu foncé, M. Hollande a été accueilli par M. Sarkozy en bas des marches du perron, sur le tapis rouge, où les deux hommes ont échangé une poignée de mains avant d'entrer et prendre officiellement les quartiers du palais de l'Élysée.

Le président sortant, Nicolas Sarkozy, qui n'aura fait qu'un mandat, a accueilli le nouveau chef de l'État au bas du perron de l'Élysée, devant plusieurs centaines de journalistes, photographes et cameramen et une unité de gardes républicains. Il entamera son premier discours de président et promet de "redresser la France dans la justice, ouvrir une voie nouvelle à l'Europe et contribuer à la paix du monde". "Nos différences ne doivent pas devenir des divi-



sions, nos diversités des discordes", poursuit le nouveau président pour qui "la France a besoin d'apaisement, de réconciliation, de rassemblement". "C'est le rôle du président d'y contribuer, faire vivre ensemble tous les Français sans distinction autour des mêmes valeurs, celle de la République, tel est mon impérieux devoir. Le pouvoir sera exercé au sommet de l'État avec dignité et simplicité", a promis le nouveau président, soulignant que la France avait besoin "d'apaisement, de réconciliation" et d'un État "impartial". Les deux hommes ont échangé une première poignée de main, puis de nouveau sur le perron pour les photographes. Ils ont ensuite eu un bref entretien lors duquel Nicolas Sarkozy devait attirer l'attention

de son successeur sur des dossiers délicats n'ayant pas vocation à être rendus publics et lui remettre éventuellement des notes sur ces sujets.

Le chef de l'État sortant devait également évoquer le sort de certains de ses collaborateurs. Après quoi, le chef d'état-major particulier du président de la République devait informer François Hollande, nouveau chef des armées, des procédures relatives à la dissuasion nucléaire. Le nouveau président de la République a raccompagné Nicolas Sarkozy, qui est reparti en voiture, salué comme le veut la tradition par le personnel de l'Élysée. Quelques centaines de militants de l'UMP, rameutés par le parti du président sortant, s'étaient rassemblés

en face de l'entrée principale avant 9h00 pour lui manifester une dernière fois leur soutien au cri de "Merci Nicolas ! Merci Sarkozy !" en agitant des drapeaux tricolores. Les mêmes, contenus par des barrières de sécurité, ont hué les invités à leur arrivée, notamment les personnalités socialistes, étouffant quelques "bravo François !" lancés par des partisans du nouveau président. Le nouveau chef de l'État devait en fin de matinée remonter les Champs-Élysées dans une Citroën DS5 décapotable, puis rendre hommage au Soldat inconnu à l'Arc de Triomphe.

Un déjeuner privé à l'Élysée était ensuite prévu avant des hommages à Jules Ferry et Marie Curie en début d'après-midi.

La composition du gouvernement sera connue mercredi soir pour un premier Conseil des ministres qui pourrait avoir lieu dès le lendemain.

Le deuxième acte de chef de l'État de M. Hollande sera de s'envoler dans l'après-midi vers Berlin pour une première prise de contact avec la chancelière allemande Angela Merkel, qui avait soutenu son rival Sarkozy pendant la campagne.

M. Hollande et Mme Merkel se rencontrent sous pression de la crise en Grèce, alors qu'ils sont en profond désaccord sur le pacte européen de discipline budgétaire que M. Hollande veut renégocier pour y introduire un volet sur la croissance, ce à quoi Mme Merkel est opposée.

Selon Berlin, cette rencontre entre les deux dirigeants, résolu par ailleurs à continuer de faire du couple franco-allemand le moteur de l'UE, ne vise pas à "prendre des décisions" mais à "faire connaissance".

S. H. / Agence

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

## Ron Paul laisse Romney seul en lice aux primaires républicaines

Mitt Romney est désormais le seul candidat en lice pour l'investiture républicaine à l'élection présidentielle américaine du 6 novembre après le retrait lundi de son dernier adversaire Ron Paul.

Alors que la course s'annonce serrée, l'équipe de campagne de Barack Obama a attaqué lundi dans un vidéo de campagne l'image d'homme d'affaires à succès mise en avant par Mitt Romney, rapporte Reuters.

Cette publicité politique de six minutes, plus courte que celle qui sera diffusée sur les chaînes de télévision de cinq États susceptibles de faire basculer l'élection présidentielle, qualifie le fonds d'investissement de Romney, Bain Capital, de "vampire" destructeur d'emplois.

La vidéo publiée sur le site RomneyEconomics.com s'appuie sur une fonderie rachetée par le fonds de Romney, GS Technologies à Kansas City, dans le Missouri, qui a mis la clé sous la porte moins de dix ans après avoir été rachetée par Bain Capital, en 1993. Les 750 salariés de l'entreprise ont perdu leur emploi.

L'équipe Obama en conclut que le type de capitalisme pratiqué par Romney favorise essentiellement des investisseurs fortunés au détriment des salariés. Bain a profité de cette faillite en recevant 12 millions de dollars contre 8 millions initialement investis et au moins 4,5 millions de dollars pour frais de conseil.

### Coude-à-coude

L'équipe de campagne de Romney a réagi en accusant Barack Obama de vouloir détourner les électeurs de son

bilan économique en attaquant Romney sur son passé dans le monde des affaires.

"Nous saluons la tentative de l'équipe de campagne d'Obama de tourner le dos à l'emploi et à une discussion sur l'échec de leur bilan", a déclaré la porte-parole de l'équipe de campagne de Mitt Romney, Andrea Saul. "Mitt Romney a permis de créer plus d'emplois lors de son passage dans le secteur privé et plus d'emplois comme gouverneur du Massachusetts que le président Obama ne l'a fait pour l'ensemble du pays."

Alors que Romney tentait il y a deux jours de courtiser les chrétiens évangéliques conservateurs dans un discours prononcé à l'Université de Lynchburg, en Virginie, Obama s'exprimait devant les étudiantes du Barnard College, une université de New York réservée aux femmes, les appelant à se battre pour une nation plus équitable et tolérante. Il s'est ensuite rendu à deux collectes de fonds à New York, dont une organisée avec des partisans de la communauté gay, moins d'une semaine après avoir annoncé son soutien au mariage homosexuel.

Un sondage réalisé pour le *New York Times* et CBS News place Romney à 46% des intentions de vote contre 43% pour Obama, même si la marge d'erreur se situe aux alentours de 4%. Les deux hommes étaient donnés à 46% il y a un mois.

### Ron Paul veut peser sur les débats

Dans le camp républicain, le retrait de Ron Paul met fin au maigre suspense qui subsistait, même si la nomi-

nation de Mitt Romney ne fait plus de doute depuis que son plus dangereux rival, l'ultraconservateur Rick Santorum, a abandonné la course il y a un mois. Autre prétendant, Newt Gingrich a jeté l'éponge début mai.

Ron Paul a annoncé lundi dans un courriel adressé à ses partisans qu'il cesserait de faire campagne dans les quelques États où doivent encore se tenir des primaires.

L'élu du Texas n'a remporté aucune des consultations déjà organisées. Il compte 99 délégués en sa faveur, contre 949 pour Mitt Romney, selon le site Real Clear Politics. Un candidat doit réunir 1.144 délégués pour être investi.

Ron Paul, représentant d'un courant anti-fédéral et anti-guerre, appelle à une réduction drastique des pouvoirs du gouvernement de Washington, à la suppression de la Réserve fédérale et à la fin de l'engagement militaire des États-Unis à l'étranger. Candidat à l'investiture républicaine de 2008, il n'avait pas réussi non plus à remporter le moindre scrutin mais nombre de ses partisans, soudés derrière leur champion, ont prévenu qu'ils préféreraient s'abstenir le 6 novembre plutôt que de voter pour un autre candidat républicain. Ron Paul, qui a 76 ans, s'était déjà présenté à l'élection présidentielle de 1988 sous l'étiquette de "libertarien", recueillant 0,4% des voix.

Il a expliqué, lundi, que sa campagne se poursuivait néanmoins dans le but d'augmenter le nombre de ses délégués et de peser sur les débats lors de la convention nationale du Parti républicain, du 27 au 30 août à Tampa en Floride.

R. I. / Reuters

## L'HÉMOPHILIE

# Une grave maladie héréditaire très peu connue en Algérie

*L'hémophilie est une maladie héréditaire liée au chromosome X et se caractérise par un trouble de la coagulation du sang, entraînant l'apparition de saignement le plus souvent de façon prolongée.*

**L'** hémophilie se transmet sur un mode récessif lié au sexe, c'est-à-dire que le gène responsable de cette affection hématologique (maladie du sang) se trouve sur l'un des deux chromosomes X de la mère. Autrement dit, cette maladie est uniquement transmise par les mères aux garçons qui développent l'hémophilie.

Les filles, quant à elles, ne présentent pas l'hémophilie, à part dans quelques cas mais alors la maladie n'est pas grave. Une femme qui est porteuse du gène de la maladie aura, dans ces conditions, la moitié de ses fils hémophiles et la moitié des filles qui sont porteuses du gène mais ne présentent pas la maladie sauf exceptionnellement



ment pour les formes mineures. Les autres enfants, aussi bien les filles que les garçons, sont indemnes de la maladie, c'est-à-dire ne seront pas hémophiles. A l'opposé, un malade hémophile homme va transmettre le

de rechercher des antécédents de la famille, d'hématome, d'hémarthrose ayant récidivé et dont les analyses biologiques montrent un allongement du temps de céphaline activée.

Il est très important de distinguer l'hémophilie A de l'hémophilie B. En effet, grâce à des examens spécifiques de laboratoires, il est possible de mettre en évidence la diminution du facteur VIII (appelé également facteur antihémophilique A, essentiel pour la formation de la thromboplastine) au cours de l'hémophilie A et du facteur IX dans l'hémophilie B (appelé également facteur antihémophilique B ou PTC, c'est-à-dire plasma thromboplastin component). Cette variété d'hémophilie, appelée également maladie de Christmas, concerne 25.000 à 50.000 naissances. Le traitement étant différent pour les deux types d'hémophilie, cette distinction est très importante.

Les individus souffrant d'hémophilie ont des symptômes plus ou moins graves. La gravité de l'hémophilie va dépendre de l'importance du déficit du facteur antihémophilique. Autrement dit, les hémorragies à répétition présentées par le patient seront d'autant plus graves que le déficit en facteur sanguin VIII et IX sera important.

## UN PEU D'HISTOIRE

## La découverte de la maladie

**P**endant une très longue période, toutes les maladies liées à un saignement excessif étaient confondues avec l'hémophilie. Cette maladie inconnue depuis des millénaires, puisqu'il est dit dans le Talmud que sont dispensés de circoncision rituelle les enfants mâles nés d'une mère ayant enfanté des fils dont la circoncision a donné lieu à une hémorragie. La reine Victoria était conductrice et plusieurs de ses descendants également. Le tsar Nicolas II, quant à lui, souffrait aussi de cette pathologie.

C'est en 1803 que la première description de cette pathologie a eu lieu dans la littérature médicale. L'auteur J. C. Otto évoquait pour la première fois la possibilité d'une transmission génétique.

Le terme d'hémophilie est dû à F. Hopff en 1828. En 1911, W. Bulloch et P. Fildes définissent les principaux symptômes présentés par le patient hémophile.

À partir de 1937, A. J. Patek et F. H. Taylor proposent de nommer "globuline antihémophilique" le facteur de coagulation non présent ou dont la quantité est diminuée dans le plasma des hémophiles.

Entre les années 1947 et 1953, A. Pavlosky, I. Schulman et C. H. Smith, J. C. F. Poole montrent l'existence de deux types d'hémophilies. Ce n'est qu'en 1954 que le Comité international de nomenclature définit les deux groupes d'hémophilies : hémophilie A liée à un déficit en facteur VIII (facteur antihémophilique A) et hémophilie B due à un déficit en facteur IX (facteur antihémophilique B).

Pendant ce temps, les scientifiques démontrent que cette pathologie est transmise de façon héréditaire par l'étude généalogique des familles frappées par cette pathologie.

Plus récemment, le clonage du gène du facteur IX par Choo et ses collaborateurs en 1982 et celui du facteur VIII par Gitschier et ses collaborateurs a été obtenu en 1984. D'autre part, la mise en place du diagnostic anténatal par analyse génotypique de l'ADN du chromosome X et la synthèse du facteur VIII par génie génétique (facteur VIII recombinant) est maintenant possible.

Sur le plan génétique, l'hémophilie est le résultat de mutation des gènes du facteur IIIV pour l'hémophilie A le gène étant HEMA situés sur le locus Xq28 et, pour l'hémophilie B, le gène étant HEMB situé sur le locus Xq27.1-q27.2. Il existe également des formes sporadiques, c'est-à-dire des malades qui n'ont aucun antécédent dans la famille, c'est-à-dire d'autres personnes hémophiles qui auraient pu éventuellement leur transmettre cette maladie.

Dans ce cas, l'hémophilie est le résultat d'une mutation spontanée, autrement dit le gène à l'origine de la maladie a subi une transformation de lui-même et n'a pas été reçu par un membre de la famille.

Les hémorragies des articulations que l'on appelle hémarthroses sont fréquentes et surviennent essentiellement entre l'âge de 5 et 10 ans. Elles concernent essentiellement les grosses articulations telles que le genou, les chevilles, les coudes et les épaules. L'atteinte articulaire est susceptible d'évoluer vers une limitation de l'amplitude articulaire (limitation des mouvements). Certains patients souffrent également d'arthropathie invalidante (quasi-impossibilité de bouger les membres).

Les hémorragies peuvent également survenir en dessous de la peau (hémorragies sous-cutanées et en dessous des muqueuses, c'est-à-dire de la couche de cellules qui recouvrent l'intérieur des organes creux comme la bouche etc.). Par exemple, ces hémorragies surviennent au cours d'injection pour une anesthésie dentaire.

D'autres hémorragies sont susceptibles de survenir, il peut s'agir d'hémorragies intestinales (essentiellement chez le nourrisson), de présence de sang dans les urines (hématuries), d'hémorragies rétroorbitales et d'hémoptysie (hémorragies provenant des voies respiratoires).

# Guide pour les enfants et leurs parents

## Définition de l'hémophilie :

C'est une maladie héréditaire qui atteint les garçons dont le sang ne coagule pas ou très mal.

Il manque dans le sang une substance qui peut-être :

- soit le facteur VII dans l'hémophilie A, qui est la plus fréquente, 85% des cas

- soit le facteur IX, hémophilie B, dans 15% des cas.

Seuls les examens biologiques permettent de distinguer une hémophilie A d'une hémophilie B.

Il existe 3 degrés de sévérité. Dans une même famille, on retrouve toujours le même type d'hémophilie et le même degré de sévérité.

## À quoi est dû un saignement ?

Les saignements surviennent quand un vaisseau sanguin est blessé.

Il existe des moyens naturels d'arrêter les saignements rapidement.

Les facteurs agissent en cascade ; si un facteur manque, la cascade est interrompue.

Chez les hémophiles, le sang coule plus longtemps parce que :

- un facteur manque dans le sang, le facteur VII dans l'hémophilie A ou bien le facteur IX dans l'hémophilie B

- la coagulation du sang chez un garçon hémophile n'est pas aussi efficace que celle d'un garçon normal et le caillot produit est fragile.

Mode de transmission :

- l'hémophilie est une maladie héréditaire, les personnes qui sont atteintes naissent hémophiles et le reste toute leur vie.

- cela est vrai même si il n'y a pas d'histoire d'hémophilie dans certaines familles. Des tests spécialisés peuvent prouver l'origine héréditaire dans ces familles.

- le type et la sévérité de l'hémophilie sont les mêmes dans une famille.

Vivre avec l'hémophilie :



## 1- prévenir les problèmes liés à cette pathologie

**A.** en connaissant la maladie, ses traitements et ses complications. Pour cela n'hésitez pas à poser des questions à votre médecin, lisez attentivement les documents remis par les médecins et participez aux activités de votre association (locale et nationale).

**B.** respectant toutes les règles de conduite c'est-à-dire les gestes interdits dont vous a parlé le médecin et qui sont reportés sur la carte et le carnet de santé.

**C.** En ayant sa carte et son carnet d'hémophilie sur soi, même en dehors des consultations médicales.

**D.** En appliquant toujours ce principe : traiter les saignements le plus tôt possible.

**E.** En respectant le protocole indiqué pour une bonne hygiène dentaire. Créer un environnement sûr et prévenir

les traumatismes : Beaucoup d'enfants tombent, s'éraflent ou se cognent la tête ou une autre partie du corps.

Pour la plupart des enfants ce sont des petits traumatismes sans conséquences mais pour un hémophile cela peut-être grave. C'est pour cela qu'il faut redoubler de vigilance et appliquer les règles de sécurité suivantes :

- débarrassez-vous des meubles qui peuvent facilement tomber ou blesser.

- Retirez les tapis qui traoussent ou font des plis et qui pourraient le faire trébucher ou glisser.

- Retirez les tables à café, les poêles à combustion lente et les meubles aux angles aigus (ou alors, capitez leurs angles).

- Gardez les couteaux, ciseaux et autres outils tranchants hors des enfants.

**3. Il ne faut pas prendre de médicaments sans avis médical**

En effet certains médicaments vendus sans ordonnance peuvent être dangereux pour un hémophile en particulier les antalgiques contenant de l'aspirine.

## 4. Préparer la circoncision d'un enfant hémophile

La circoncision est un acte important dans notre société ; mal préparée elle peut avoir des conséquences dramatiques pour l'hémophile. Les familles qui désirent circoncire leurs enfants doivent le faire dans un milieu médicalisé. Chez l'hémophile, il est conseillé de la faire avant l'âge de 3 ans et bien sûr sous couverture par des facteurs anti-hémophiles.

## 5. La scolarité

- Il est impératif d'avoir une scolarité normale et de poursuivre ses études aussi longtemps que possible, l'hémophilie ne permet pas au patient d'exercer des métiers manuels où le risque de traumatisme est important.

- Il est important d'informer les ins-

tituteurs, professeurs, infirmiers ou médecins de l'école de l'état de santé de votre enfant.

- Il est important de laisser l'enfant hémophile grandir comme tous les autres enfants et lui apprendre à faire attention en lui expliquant la maladie.

- Il ne faut pas procurer une surprotection à votre enfant, impliquez-le dans sa prise en charge mais surtout préparez-le à devenir autonome.

- Il faut instaurer une relation de confiance (enfant/parents) et toujours croire l'enfant quand il se plaint de quelque chose, ne jamais assimiler une alerte à une comédie.

## Avoir une activité physique :

L'activité physique est importante pour tous les hémophiles ; les enfants et les adultes.

Les spécialistes qui s'occupent du traitement de l'hémophilie ont appris que les muscles forts contribuent à protéger et à soutenir les articulations. Cela réduit le risque d'hémorragie. L'exercice aide à développer force, coordination et souplesse, qui sont toutes essentielles pour prévenir les traumatismes.

## Les enfants qui font du sport développent aussi une bonne concentration

Le choix d'une activité physique ou d'un sport dépendra bien sûr du degré de sévérité de l'hémophilie et de l'existence ou non chez un patient de complications. Ce choix se fera après avis du médecin traitant. Parmi les sports conseillés : la natation et la marche.

**Source : Guide pour les patients et leurs familles (Association algérienne des hémophiles)**

LE PROFESSEUR MERIEM BELHANI\* AU MIDI LIBRE

## «L'hémophilie est la pathologie héréditaire hématologique la plus fréquente en Algérie»



ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

**Midi Libre : Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est l'hémophilie ?**

**Pr M. Belhani :** L'hémophilie est une grave maladie hématologique qu'on appelle orpheline. Elle se caractérise par une insuffisance dans la coagulation du sang. C'est la pathologie héréditaires hématologique la plus fréquente en Algérie. C'est une maladie qui est transmise de la mère à son fils parce que la mère porte une anomalie sur le chromosome X. Elle est protégée car elle porte un deuxième chromo-

some X qui la met à l'abri de ce chromosome anormal, mais elle le transmet à son fils car celui-ci reçoit le chromosome X de sa mère et le Y de son père. Cette maladie atteint exclusivement le garçon s'il a la malchance d'hériter de ce chromosome X atteint de sa mère. Mais s'il a la chance d'hériter du chromosome X qui n'est pas anormal, il ne sera pas malade.

**Qu'en est-il de la prise en charge des hémophiles en Algérie ?**

Beaucoup d'effort ont été réalisés par les autorités et des professionnels de la santé. La prise en charge des hémophiles est de plus en plus meilleure, notamment par rapport à nos voisins. Les gens viennent, on les diagnostique. Il y a des centres hospitalo-universitaires à travers tout le territoire, à savoir Annaba, Sétif, Batna, Constantine, Tizi-Ouzou... Il y a aussi d'autres structures en dehors des hôpitaux à Mascara et Béchar spécialisés dans les diagnostics. Notre objectif maintenant est de faire en sorte que ces enfants atteints d'hémophilie aient une qualité de vie proche de la normale. Cette maladie ne doit plus être considérée comme un handicap et les personnes qui en souffrent doivent être intégrées dans la société.

**Peut-on connaître sa prévalence ?**

Elle atteint 1 sur 500 garçons ou bien 1 sur 10.000 naissances de par le monde. En Algérie, les hémophiles ne sont malheureusement pas tous identifiés. On compte 1.570 malades diagnostiqués mais ces statistiques sont loin d'être vraies. Cependant, 652 malades recensés ont moins de vingt ans. Quant aux hémophiles dont l'âge est au-dessus de 60 ans, on en compte une dizaine, et ce qu'il faut retenir c'est que

pour cette tranche d'âge, les risques de complications tels le diabète, l'hypertension artérielle... sont accrus.

**Quel est le traitement de base de cette maladie ?**

Chez l'enfant, c'est le traitement prophylactique, on l'administre à partir de 3 ans. Malheureusement, il y a un manque de ces médicaments préventifs même si, comme je vous l'ai dit, la situation s'est beaucoup améliorée ces dernières années, mais beaucoup reste à faire pour maîtriser cette maladie. Notre objectif maintenant est de faire en sorte que ces enfants atteints d'hémophilie aient une qualité de vie proche de la normale. Cette maladie ne doit plus être considérée comme un handicap et les personnes qui en souffrent doivent être intégrées dans la société.

**Avez-vous un message à faire véhiculer ?**

Il ne faut pas que ces malades attendent qu'ils saignent pour se rendre dans les hôpitaux. Ceci est un appel car chez nous, nous n'avons pas cette culture de prévention. En effet, si l'enfant n'est pas malade, il ne consulte pas, or, il faut faire des bilans. Cette maladie est héréditaire, lorsqu'elle est détectée chez un membre de la famille, il faut que ses frères se fassent diagnostiquer, ainsi on peut les suivre pour leur éviter toute complication relative à cette pathologie. Je voudrais donc qu'il n'y ait jamais d'arthropathie chez l'enfant. Donc, mon message est le traitement prophylactique, c'est-à-dire préventif, pour tous les enfants.

**O. A. A.**

\* Professeure Meriem Belhani chef de service d'hématologie au CHU de Beni Messous

SITES HISTORIQUES DE KENADSA

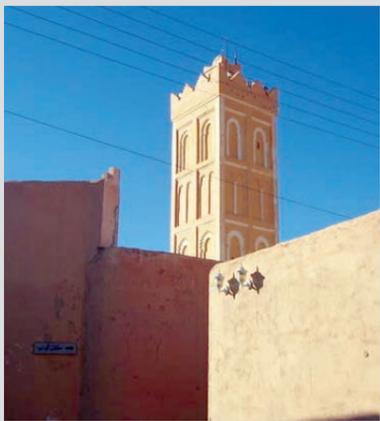
**Riche gisement patrimonial et artistique**

La localité de Kenadsa (22 km à l'ouest de Béchar, dans l'extrême Sud-Ouest) regorge de sites historiques et culturels mais aussi de nombreux trésors du patrimoine immatériel gravés dans les mémoires de ses habitants. Après avoir épuisé son charbon, la ville des houillères foisonne d'art et de culture.

A proximité de cette ancienne ville minière se dresse encore les vestiges de la houillère au milieu d'une étendue de terre noire. Une réplique d'un wagon de transport de charbon de l'époque coloniale décore l'entrée de la ville où la première bâtisse arbore fièrement l'écriteau "Cité des mines".

Kenadsa est aussi connue pour son ksar et les nombreux mausolées qu'elle abrite dont celui du célèbre M'hamed Ben Bouziane, fils de Abderahmane Ben Bouziane fondateur de la Ziania.

Le ksar abrite aussi la "Khizana el Kendoussia Eziania", une bibliothèque qui contient un grand nombre de manuscrits, religieux ou poétiques pour la plupart, qui ont permis de retracer l'affiliation généalogique des grandes tribus du Sud-Ouest.



La partie centrale du ksar a été parfaitement restaurée et semble solide sur ses fondations en argile. Il existe néanmoins des constructions en dur à l'intérieur du périmètre du ksar comme la nouvelle mosquée ou certains mausolées. Délimitée par le cimetière antique, la seconde partie de cette citadelle reste néanmoins à l'état de ruine. Pour Hocine Zaidi, natif de Kenadsa, sociologue et leader de groupe "El Ferda", le ksar représente "l'intelligence des premiers habitants de la région" mais aussi "le point d'ancrage de toute la vie culturelle et artistique qui caractérise la région".

En effet, le ksar de Kenadsa a enfanté des plumes comme Yasmina Khadra ou Malika Mokaddem ainsi qu'une multitude de musiciens, d'artisans et de poètes.

L'ancien charbonnage représente lui aussi un pan de l'histoire de la région, ayant permis un semblant d'embellie financière ainsi que l'électrification de la ville.

Bien que cette industrie s'est érigée au détriment de l'agriculture et de l'artisanat local, elle représente un patrimoine historique important pour les Kendoussi. Pour cette raison, les autorités locales souhaitent classer le site au patrimoine national.

Pour le moment, seul le ksar a été classé patrimoine national alors que la direction de la culture de la wilaya de Bechar préconise l'établissement d'un périmètre de sauvegarde autour de la localité de Kenadsa.

APS

RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES BIENS CULTURELS

# Une école à Alger pour la rentrée universitaire 2012

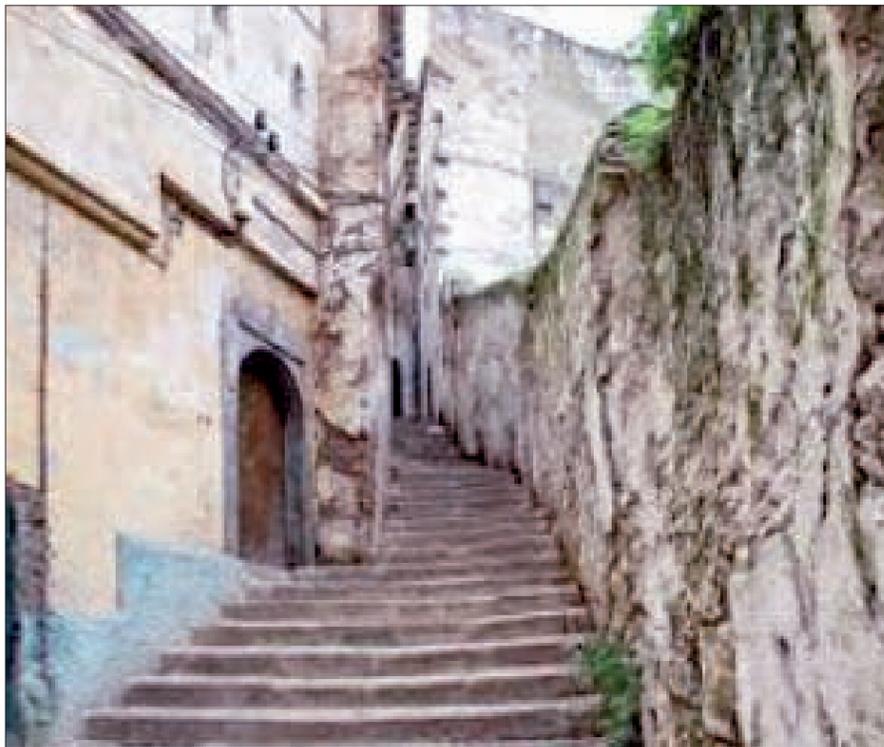
*Rassembler les formations éparpillées dans le domaine de la conservation et de la restauration du patrimoine est l'objectif de la nouvelle "Ecole de conservation et de restauration des biens culturels d'Alger" qui ouvrira ses portes à la prochaine rentrée universitaire.*

PAR ROSA CHAOUÏ

L'école commencera par former des assistants-conservateurs et des assistants-restaurateurs et projette de lancer dans la formation des architectes destinés à l'intervention sur site, a indiqué à l'APS la nouvelle directrice de la future école, Samia Chergui.

Etablie provisoirement à Dar Es Sof (Casbah d'Alger), l'école a été conçue comme une réponse au vide constaté dans la formation patrimoniale afin de "prendre en charge les biens mobiliers et immobiliers", rapporte l'APS.

Pour Mme Chergui, par ailleurs docteur en histoire de l'art, "il est plus que temps" d'investir dans la ressource humaine tant au niveau des études supérieures que celui de la formation professionnelle, car rappelle-t-elle, "la dernière promotion



de restaurateurs remonte à plus de 30 ans" dont une dizaine de restaurateurs seulement en activité au niveau national, à ce jour.

Les formations dans la conservation et la restauration du patrimoine en Algérie se font à l'institut d'archéologie pour la conservation préventive et à l'Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme

(Epau, Alger), qui propose depuis 2008 en post-graduation, un magister en "Patrimoine architectural et urbain".

Cependant, cette spécialité qui n'intègre que six étudiants par an, prépare les diplômés à l'enseignement et non à la restauration et la conservation pratique, sur le terrain.

R. C.

GRAVURES RUPESTRES DE BECHAR

## Menacées de disparition



La wilaya de Bechar renferme plusieurs stations de gravures rupestres réparties entre les localités de Taghit (90 km au sud-est du chef-lieu) et d'Abadla (90 km au sud-ouest) mais non couvertes par une protection légale, ce qui les expose quotidiennement au vandalisme, à la dégradation et, en définitive, à la disparition.

Véritable livre d'histoire de l'art à ciel ouvert, ces amas de roche sont les témoins de l'évolution de la créativité de l'homme et de l'évolution de son environnement.

Toutes les périodes de l'art rupestre saharien du Bubalin au Camelin sont représentées dans un périmètre de près de

2000m<sup>2</sup>. Des représentations grossières de lions et de buffles (témoin d'une nature clémente et fertile) jusqu'au dessin plus affiné d'antilopes et de dromadaires, la station raconte l'évolution climatique et la désertification de la région.

A l'entrée de la station de gravures de Taghit un écriteau portant la mention "Protection de la station historique" laisse supposer la présence de personnel chargé de la gestion et de la protection du site. Néanmoins, au pied des grottes effondrées, aucun gardien et aucun guide touristique ne s'y trouve. Sur la roche, les visiteurs ont laissé des traces parfois indélébiles et plus

nombreuses que les gravures elles-mêmes. On peut clairement lire les noms et les villes des visiteurs écrites à la peinture, à la craie et parfois même gravées.

Des guides de la région confient à l'APS "qu'en dehors de la station de "Zaouïa tahtania", Taghit contient deux autres stations de gravures (Hassi Laouedj et Hassi Bourouis), mais vu ce que les visiteurs ont fait de la première, les deux autres stations sont gardées au secret afin de les préserver en attendant d'avoir un réel dispositif de protection.

"Et que m'apportent ces gravures?" tel est la réponse de jeunes de la "Zaouïa el tahtania" aux guides touristiques qui comme Kada Essahli encouragent les jeunes de la région à établir leurs petits commerces à proximité de la station afin de garder un oeil sur les gravures et éviter au moins de nouveaux actes de vandalisme. Mais le plus difficile dans cette démarche reste la sensibilisation des Taghitis à la valeur et la fragilité de ce site.

L'établissement d'un périmètre de sauvegarde ou d'un parc culturel géré par de jeunes guides touristiques est le souhait émis par la population locale, la daïra de Taghit et même la direction de la culture de la wilaya de Béchar qui a déjà effectué les études de faisabilité d'un dispositif pourtant simple et déjà existant dans d'autres régions du pays.

Ayant survécu à l'érosion et aux écarts de températures, ce musée de plein air et de près de 7.000 ans d'histoire de l'art a subi plus de dégradation en cinquante ans de "tourisme" qu'en 7 siècles d'existence.

APS

## TRAUMATISME CRÂNIEN

# Un test sanguin de diagnostic

Une équipe de l'INSERM a démontré l'efficacité clinique d'un test sanguin pour déterminer la gravité réelle d'un traumatisme crânien jugé « léger ». L'objectif à terme, serait d'évaluer avec précision le degré de gravité du traumatisme, sans avoir besoin de recourir au scanner, examen à la fois coûteux et chronophage.

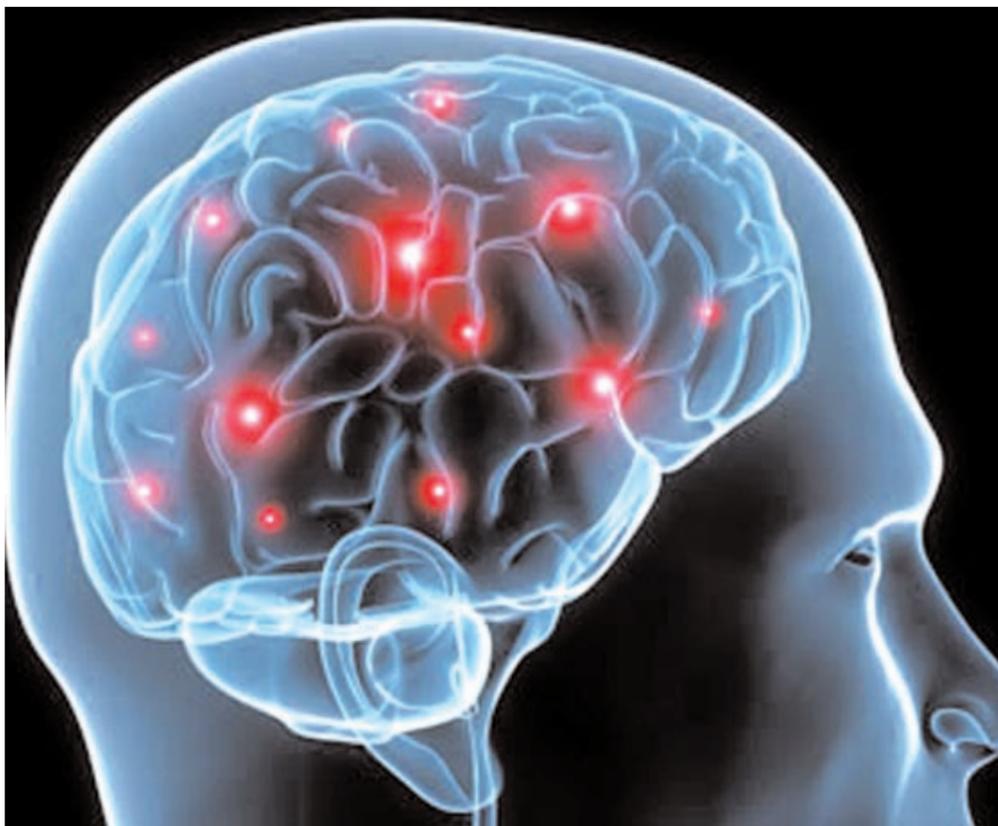
Chaque année, les services d'urgences reçoivent plus de 100.000 victimes d'un traumatisme crânien, dont 90% sont considérés comme des traumatisés « légers ». Certains accidents de la route, les chutes de jeunes enfants ou de personnes âgées en sont les principaux pourvoyeurs.

Les traumatismes crâniens légers sont ceux qui n'ont pas de conséquence grave immédiate. Autrement dit, la survenue de complications, comme une hémorragie. L'évolution vers une forme plus sévère est en effet possible bien que peu fréquente, dans 1% à 5% des cas. Pour s'assurer autant que possible, qu'un traumatisme crânien léger ne va pas dégénérer en une forme grave, il est donc indispensable de s'en remettre à un scanner. C'est très lourd à mettre en place, onéreux et pas forcément possible sur tout le territoire. Et pourtant, un traumatisme léger qui se révèle comme une forme grave est un piège qu'il faut absolument détecter dans les meilleurs délais.

## Un test 10 fois moins cher que le scanner

Avec une équipe de l'INSERM et en association avec celle d'Emmanuel Lagarde à l'Université de Bordeaux Segalen, il a testé l'efficacité d'un test de diagnostic sanguin. Lorsqu'ils sont soumis à un stress trop important comme durant un traumatisme, les astrocytes - des cellules nerveuses « nobles » qui entourent les neurones - sécrètent une protéine appelée S-100B. Et il est possible de la retrouver dans le sang circulant.

Grâce à une simple prise de sang, il est en effet possible de doser cette protéine et de disposer d'un indicateur de l'état du cerveau. Ce test présente par ailleurs l'avantage d'être peu onéreux puisqu'il revient 10 fois moins qu'un scanner. Par ailleurs, les résultats peuvent être obtenus en moins d'une heure alors qu'il est parfois nécessaire d'aller « chercher » un scanner à beaucoup plus d'une heure de route... et d'attendre ensuite une place pour y faire passer le patient.



HÉPATITE C

## Une maladie insidieuse



partage des matériels d'injection au cours de la toxicomanie intraveineuse, la contamination lors de la réalisation d'un tatouage ou d'un piercing est majoritairement mise en cause).

La contamination par voie sexuelle est plus rare.

### Quels sont les signes de l'hépatite C ?

L'hépatite C est habituellement asymptomatique et ne présente aucun signe d'alerte pour le malade.

Cependant, le malade peut présenter, à la phase aiguë, les signes habituels des hépatites virales comme une perte d'appétit, une fatigue, une fièvre, des douleurs abdominales associées à une coloration jaune de la peau et des muqueuses.

### Diagnostic

L'hépatite C est diagnostiquée sur le plan biologique par des analyses de sang qui permettent de déterminer la présence des anticorps anti-VHC.

La guérison est obtenue dans 30% des cas. Dans 70% des cas, la maladie évolue vers la forme chronique avec un risque de développement de cirrhose du foie dans les 20 années suivant l'infection (10% à 15% des cas).

### Traitements

Le traitement de la forme aiguë de l'hépatite C repose sur des règles hygiéno-diététiques.

La forme chronique nécessite souvent l'administration de traitements médicamenteux : l'association de l'interféron (médicament qui augmente la défense de l'organisme) avec les antiviraux (médicament qui agit directement contre les virus et ralentit l'évolution de la maladie) permettent d'obtenir une guérison complète dans 40 à 80% des cas.

Les effets secondaires ne sont pas constamment rencontrés mais dépendent de la sensibilité de l'individu aux traitements. Cependant, l'utilisation de ces médicaments nécessite un avis médical. A l'heure actuelle, il n'existe pas de vaccin pour protéger contre l'hépatite C d'où l'importance de la prévention (en cas de transfusion, injections à risque, toxicomanie...).

L'hépatite C est une maladie insidieuse et plus de 70% des sujets infectés ne savent pas qu'ils sont porteurs du virus.

Avant sa découverte en 1989, l'hépatite C ou VHC était appelée hépatite « non A- non B ». Il s'agit d'un virus très résistant et souvent la maladie évolue vers la chronicité.

Hépatites : généralités sur les hépatites virales

L'hépatite A

L'hépatite B

L'hépatite C

Hépatites : les mesures hygiéno-diététiques

### À retenir

Le mode de contamination de l'hépatite C est la voie sanguine. Il n'existe pas de vaccin contre l'hépatite C.

### Epidémiologie

Actuellement, plus de 170 millions de personnes dans le monde sont infectées par le virus de l'hépatite C. La maladie est plus fréquente en Afrique avec une prévalence de 5% contre seulement 1% en France, soit environ 500.000 personnes infectées. (Source : OMS)

### Durée d'incubation

La durée d'incubation de l'hépatite C varie de 15 jours à 180 jours (6 à 9 semaines en moyenne).

### Quels sont les modes de transmission ?

Le mode de transmission peut être par voie sanguine (contact direct avec le sang d'une personne contaminée, et



# ACCUSÉ

## levez-vous !



ESCROQUERIE

# Les châteaux en Espagne du Malien

*Quand Djaâfar eut quitté le consulat d'Espagne à Alger, il avait la rage au corps. C'était la 2e fois qu'il s'y présentait et la personne à laquelle il avait eu affaire lui avait fait savoir qu'il lui manquait toujours deux documents sans lesquels il ne pourrait pas prétendre à un visa d'entrée en Espagne. Il avait la tête qui bourdonnait et résonnait en même temps comme si quelqu'un de besogneux s'y était installé avec un marteau piqueur.*

PAR KAMEL AZIOUALI

Il avait envie d'une bonne tasse de café pour voir clair et surtout pour atténuer quelque peu sa colère. Il entra dans un café se trouvant là, s'accouda au comptoir et là il trouva un jeune Africain en train de consommer un thé. A côté de lui était déposée une chemise en carton sur laquelle était inscrit au stylo feutre « Dossier visa ». Djaafar leva la tête, le regarda et vit qu'il buvait son thé tranquillement comme s'il était sûr d'obtenir son visa ou comme s'il l'avait obtenu déjà. Sans réfléchir, il prit langue avec lui et lui dit :

- Je vois que vous êtes heureux mon ami.

L'autre le regarda et lui sourit :

- Et pourquoi ne le serai-je pas ? Il y a un mois je me trouvais à Bamako ne sachant pas ce que je devais faire avec ma peau. Et aujourd'hui, je me trouve en Algérie et dans une semaine je me retrouverai à Bilbao, en Espagne...

- Vous avez de la chance, mon frère...

- Mais vous aussi vous en avez. Tous les habitants de l'Algérie ont de la chance. Vous avez un pays formidable...

- Mais il n'y a pas de travail.

- C'est faux ! il y a du travail. Le problème c'est que tout le monde veut devenir milliardaire du jour au lendemain. Il y a du travail... mais les jeunes Algériens semblent l'ignorer ou feignent de l'ignorer. En venant en Algérie, j'ai traversé votre pays et croyez-moi, il est en friche. Tout est à faire et vous me dites qu'il n'y a pas de travail ? Il faut prendre des initiatives ! Il ne faut pas attendre que le travail vienne frapper à votre porte.

- Mais je ne vais tout de même pas me mettre à défricher des sols. J'ai mon diplôme...

- Vous avez un diplôme... Tout le problème est là. Le diplôme devrait ouvrir des perspectives, mais chez nous en Afrique, c'est la clef vers l'immobilisme. On refuse de faire autre chose que ce que contient



notre diplôme. Les Européens sont différents de nous autres Africains. Tenez, la fille chez qui je me rends en Espagne, a fait des études de Droit mais au moment de travailler, elle découvre que si elle devient avocate, elle mourra de faim. Alors elle s'est transformée en agricultrice... Elle a pris en charge quelques terres abandonnées appartenant à ses ancêtres...

- Elle les a défrichées ! eut le courage de plaisanter Djaafar.

- Oui, parfaitement. Elle s'est mise à cultiver cette terre et au bout de quelques années, elle s'est imposée ! C'est cette terre qui la fait vivre aujourd'hui. Et moi quand je la rejoindrai dans une semaine, je deviendrai son assistant parce que j'ai fait des études d'agronomie qui ne me servent à rien au Mali.

Puis, il se gratta la tête et éclata de rire. Quand il eut retrouvé quelque peu sa sérénité, il fit part à son interlocuteur des raisons de son hilarité :

- Vous vous rendez compte, mon frère ? Il y a un mois, j'étais perdu dans la poussière du Mali et dans une semaine je me retrouverai GPF en Espagne.

- GPF ?

- Gros propriétaire foncier.

- Ah ! Et vous avez réglé le problème du visa. Je vous avertis. Ce sont des gens à cheval sur la bureaucratie. Ils sont pires que nous, ces Espagnols... C'est la 2e fois que je viens et on me réclame une attestation de travail et une carte d'assurances. Ils sont fous ces Espagnols ! Je partirais, moi, en Espagne, si j'avais dans mon pays un emploi avec une couverture sociale ! Mais va leur expliquer ça, toi !

- Moi, fit le Malien, j'ai obtenu mon visa mais grâce à mon oncle qui travaille à l'ambassade d'Espagne. Ah ! oui, je peux dire que mon oncle est malin...

Personne dans la famille n'a jamais compris pourquoi il s'était mis à étudier l'espagnol. J'étais tout petit quand je le voyais lire des bouquins en espagnol... Dans la famille, on pensait qu'il était possédé par un Djinn espagnol venu d'Andalousie... Maintenant on a compris. On a tous compris !

- Vous avez un oncle qui travaille à l'ambassade d'Espagne ?

- Oui, je viens de vous le dire...

- Et il peut m'aider à obtenir un visa pour l'Espagne ?

- Oui, certainement... mais, vous savez, mon frère, nous vivons une époque où on n'a rien sans rien...

- Oui, oui, je sais... je vais le payer...

- Je vais lui téléphoner...

- Tenez, prenez mon portable, j'ai beaucoup de crédit, je viens juste de le recharger.

- Merci... Je sors pour lui téléphoner parce qu'ici, il y a beaucoup d'oreilles indiscretes. En attendant, prenez mon passeport et feuilletez-le et regardez de quoi il a l'air avec le visa qu'on lui a collé.

Resté seul, Djaafar admira longuement le passeport de son nouvel ami. Celui-ci revint au bout d'un moment et lui rendit son téléphone.

- Alors, vous avez parlé avec votre oncle ?

- Oui, bien sûr...

- Et qu'est-ce qu'il a dit ?

- Il a dit que si vous payez, il n'y a aucun problème...

- Combien ? Vous lui avez demandé combien ?

- Mille euros.

- Mille euros ?

- Oui, je sais que c'est un peu cher... mais c'est le prix à payer. Dans trois jours, vous aurez votre visa, sans l'ombre

d'un doute.

Djaafar réfléchit un bon moment puis hasarda :

- Et que se passerait-il si je donne les mille euros et que par la suite le visa est refusé ?

- Les mille euros, mon frère sont une garantie que vous obtiendrez le visa.

- Et si je donnais 500 euros maintenant et les 500 autres une fois le visa obtenu ?

- Mon oncle refuse. Il veut les mille d'un seul coup.

Djaafar réfléchit de nouveau longuement puis abdiqua :

- Je suis d'accord.

Deux heures plus tard, Djaafar donna tout son dossier ainsi que mille euros au Malien dont il ignorait jusqu'à l'existence cinq minutes auparavant. Bien sûr, il prit soin de noter toutes ses coordonnées.

- Mon frère, rendez-vous dans ce même café dans trois jours. Voyons, nous sommes lundi ?

- Oui.

- Retrouvons-nous ici jeudi prochain à 15h.

- D'accord.

Quelques jours passèrent.

Il était 14h45 quand Djaafar arriva en vue du café où il avait rendez-vous avec le Malien. Il avait la peur au ventre parce qu'il avait fini par s'inquiéter. Et s'il avait affaire à un escroc ? ne cessait-il de se demander. Mais quelle fut agréable et exquise sa surprise lorsqu'il trouva le Malien assis à une table, sirotant un thé à la menthe. Il était en avance !

- Ah ! Bonjour mon ami. J'avoue que j'avais peur que vous ne veniez pas...

- Je sais... Beaucoup de gens nous prennent pour des escrocs parce que quelques-uns d'entre nous nous ont salis, répondit le Malien.

- C'est réglé ? demanda Djaafar en tremblant.

- Mais bien sûr. Dans ma famille, on ne plaisante pas avec ces choses-là.

Tout en parlant, il lui tendit son passeport. Il s'en saisit, l'ouvrit et vit le fameux visa.

- Oh ! merci, merci, merci...

Quelques jours plus tard, Djaafar fut arrêté à l'aéroport d'Alger. Motif : il avait un faux visa !

Il y a moins d'une semaine, il s'était retrouvé au box des accusés, au tribunal d'Alger, avec le Malien qui l'avait escroqué.

Celui-ci avait nié son implication dans l'affaire allant jusqu'à affirmer qu'il n'avait jamais vu Djaafar auparavant. Pour étayer ses dires, il montra ses papiers qui comportaient une autre identité. « Mais, fit remarquer la présidente du tribunal, quand on peut falsifier un visa, on peut très facilement falsifier un titre de séjour ».

Le jugement a été reporté à un autre jour. Quant aux châteaux espagnols de Djaafar, ils ont été purement et simplement annulés à cause du Malien à qui il avait confié leur... construction.

K. A.

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

# Du biquotidien au programme

*A quelques jours seulement des échéances internationales, le staff technique de l'équipe nationale de football à sa tête, le Bosnien Vahid Halilhodzic, passe à la vitesse supérieure, en programmant des biquotidiens.*

PAR MOURAD SALHI

Après un premier stage qui s'est déroulé à Lisses en France du 7 au 12 mai, en présence de deux joueurs seulement, la sélection algérienne de football poursuit ses préparatifs en présence cette fois-ci de sept joueurs dont trois professionnels. Lors de ce deuxième regroupement qui s'étalera jusqu'au 19 de ce mois, les joueurs seront soumis à un travail spécifique, basé essentiellement sur le côté physique, «un aspect important en cette période de fin de saison», dira le coach national. Après la première séance légère de lundi effectuée en présence de cinq joueurs seulement à savoir : Hameur Bouazza, Adlène Guedioura et Mohamed Chalali, et les deux défenseurs locaux Essaid Belkalem et Djamel Benlamri, hier, sept joueurs y compris le portier du MC Alger, Faouzi Chaouichi et le milieu de terrain de la JS Kabylie, Saad Tedjar, ont été soumis à un biquotidien. Au menu, les joueurs ont effectué des séances de footing suivies par la suite par des étirements et des exercices physiques sous la houlette du



préparateur physique, Cyril Moine. Les joueurs concernés par la relégation ou le titre de champion en Algérie, à l'image du gardien de but de la JSM Bejaia, Cédric Si Mohamed, l'Usmiste Khaled Lemouchia, le portier harrachi Azzedine Doukha, les quatre Sétifiens, Aoudia, Benmoussa, Hachoud et Djabou ainsi que l'attaquant bélouizdadi, Islam Slimani, ont été laissés à la disposition de leurs clubs. Les cinq

jours de ce deuxième stage qui se poursuit actuellement à Bouchaoui, seront consacrés entièrement au volet physique afin de permettre aux joueurs qui ont terminé leur devoir avec leurs clubs employeurs de garder leur forme. Après ce regroupement de Bouchaoui, les Verts enchaînent directement avec un troisième stage à partir du 21 du mois en cours au Centre national technique de Sidi Moussa, et s'étalera jusqu'au troisième et dernier match prévu le 15 juin. 29 joueurs seront présents lors du dernier stage. Cette série de stages sera ponctuée par quatre matches dont un amical face au Niger, le 26 mai. Les trois autres rencontres prévues en juin, entrent dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2014 et de la coupe d'Afrique des nations 2013. Les coéquipiers de Kamel Ghilas entameront les éliminatoires du Mondial-2014 contre le Rwanda, le 2 juin, au stade Mustapha Tchaker de Blida avant de croiser le fer contre le Mali, le 9 juin. Ils boucleront cette série par la rencontre retour de la coupe d'Afrique contre la Gambie, le 15 juin.

M.S.

## Ghezal déçu de sa non convocation

L'attaquant international algérien Abdelkader Ghezal, auteur d'un doublé avec Levante contre l'Athletic Bilbao (3-0), dimanche, lors de la dernière journée du championnat d'Espagne, s'est dit déçu de sa non convocation en sélection algérienne en prévision des prochaines rencontres des Verts en qualifications de la CAN-2013 et du Mondial-2014. "C'est une grosse déception. Car l'équipe d'Algérie, j'y tiens. Depuis son

arrivée, Vahid Halilhodzic a réussi de bonnes choses. Il permet à une nouvelle génération de se révéler. L'essentiel est que l'Algérie réussisse un bon départ dans ces éliminatoires, c'est souvent là que ça se joue", a déclaré Ghezal à France football. Le buteur algérien de 27 ans ne figure pas dans la liste des 29 joueurs convoqués, samedi dernier, par le sélectionneur Vahid Halilhodzic pour un stage qui a débuté lundi à Alger en présence de sept joueurs seulement. D'autre part, le joueur de Levante a démenti les informations parues dans la presse spécialisée et selon lesquelles, il aurait mal vécu sa situation de remplaçant lors du dernier match de l'Algérie contre la Gambie (1-2) en qualifications de la CAN-2013. "Oui j'ai vu cela. Ces informations sont très surprenantes. Il n'y a absolument rien eu. Et d'ailleurs, j'ai apprécié que le sélectionneur mette fin lui-même à ces échos en conférence de presse. Tout le monde le connaît, c'est quelqu'un de droit et qui dit ce qu'il

pense. Au moment de la liste, il a certainement estimé que je n'étais pas assez compétitif. Rien de plus. Désormais, c'est à moi de continuer à être performant en club", a-t-il souligné. Par ailleurs, Abdelkader Ghezal est revenu sur son doublé de dimanche soir contre Bilbao (3-0) et la qualification historique de Levante pour la Ligue Europa. "C'est historique pour Levante. On est fous de joie. Notre belle saison est récompensée et on prouve par ce succès face à une équipe finaliste de la C3 qu'on n'a pas volé cette qualification", s'est-t-il réjoui. Prêté par Bari lors du mercato d'hiver, Ghezal se sent bien en championnat d'Espagne et aimerait bien voir l'option d'achat levée par Levante. "Je me plais, ici. C'est un football et une culture différente de l'Italie. Alors rester ? Pourquoi pas. Mais cela ne dépend pas seulement de Levante, il faut aussi voir avec Bari. Là, c'est place à la fête, on verra ensuite pour le reste.", a-t-il expliqué.

APS

## Kamel Ghilas dans l'équipe type de la Ligue 2 française

L'attaquant international algérien du Stade de Reims, Kamel Ghilas, figure dans l'équipe-type de la saison 2011-2012 de la Ligue 2 française de football, dévoilée lundi soir en marge de la cérémonie des trophées de l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP). Meilleur buteur de la division avec 14 buts, avec à la clé une accession en Ligue 1, Kamel Ghilas a réalisé une saison époustouflante, ce qui lui a valu une convocation en équipe nationale, en vue des trois matches de juin, comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013 et du Mondial-2014. Un autre algérien figure dans cette équipe-type, il s'agit de l'ancien défenseur international, Fethi Harek, qui a réussi la montée en Ligue 1 avec le SC Bastia. Le trophée du meilleur joueur de Ligue 2 est revenu au Français, Jérôme Rothen (SC Bastia). En Ligue 1, le jeune attaquant international belge de Lille OSC, Eden Hazard, a été sacré meilleur joueur, pour la deuxième année de suite. Le milieu offensif international marocain de Montpellier HSC, Younès Belhanda, a été élu, de son côté, meilleur espoir. Enfin, René Girard, à la tête de la barre technique de Montpellier HSC, a été élu meilleur entraîneur, lui qui est à deux doigts de mener le club de l'Hérault pour le premier titre de champion de son histoire.

PROFESSIONNALISME- RÉUNION AU MJS

## La transformation des clubs de SPA en SARL au menu

Le passage éventuel des clubs professionnels de football du statut de Sociétés par actions (SPA) à celui de Sociétés à responsabilité limitée (SARL) sera évoqué lors de la réunion qui regroupera, le 23 mai prochain, des cadres du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), les représentants du Forum des clubs professionnels (FCP) et ceux de la Ligue du football professionnel (LFP), a-t-on appris mardi auprès du secrétaire général du FCP, Sofiane Mecheri. La réunion, qui sera consacrée notamment à l'évaluation de l'expérience des deux premières saisons de professionnalisme en Algérie, devra trancher sur le nouveau statut à adopter par les sociétés gérant les équipes des deux Ligues professionnelles, a fait savoir à l'APS, la même source. C'est pour des raisons d'ordre financier et organisationnel, que les partisans du statut SARL militent pour l'adoption de ce projet. "Vu les difficultés financières auxquelles fait face la quasi totalité des clubs professionnels en Algérie, nous avons jugé nécessaire de passer au statut de SARL au lieu de celui de SPA, pour avoir le droit de bénéficier des subventions de l'Etat et des collectivités locales, chose qu'interdit la réglementation en vigueur aux SPA", a encore expliqué Mecheri. "Actuellement, les subventions en question sont versées dans les comptes des clubs amateurs, dont les activités sont réduites, et du coup, cet argent est utilisé par les clubs professionnels, non sans pour cela créer de l'animosité entre les dirigeants des deux entités", a-t-il poursuivi. Le FCP, initiateur de ce projet, compte toutefois laisser la liberté de choisir entre les deux modes (SPA et SARL) aux clubs concernés, selon son secrétaire général. Lors de l'été 2010, la Fédération algérienne de football (FAF) avait décidé d'appliquer le professionnalisme en Algérie, en invitant les clubs des deux premiers paliers à créer leurs sociétés commerciales par actions pour bénéficier du statut de clubs professionnels. 32 formations ont accompli les procédures d'usage, mais force est de constater, selon leurs présidents eux-mêmes, que les investisseurs ne se sont pas bousculés au portillon pour acquérir des actions auprès des sociétés en question, mettant la plupart de ces dernières au bord de la faillite.

ES SÉTIF

## Alain Geiger donne son accord final pour prolonger son contrat

L'entraîneur suisse de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), Alain Geiger, a donné "son accord final" pour prolonger son contrat en vue de la saison 2012-2013, a indiqué mardi le président du club des Hauts-Plateaux, Hassan Hammar. "Geiger nous a donné son accord final pour rester chez nous et prolonger son contrat, pour la saison 2012-2013. C'est un entraîneur à qui on tient absolument, notamment pour l'excellent travail qu'il est en train d'effectuer depuis son arrivée", a affirmé à l'APS le premier responsable de l'ESS. Alain Geiger, en poste depuis septembre dernier, a mené l'Entente à sa huitième coupe d'Algérie, après sa victoire en finale face au CR Belouizdad (2-1, a.p), le 1er mai au stade du 5 - Juillet. En championnat, l'ESS, leader de la Ligue 1, est en passe de remporter le 5e titre de son histoire, à deux journées de l'épilogue. La performance du technicien suisse a fini par attirer les convoitises de deux clubs algériens, mais aussi de la prestigieuse formation marocaine du WA Casablanca, qui veulent s'attacher ses services. "Nous sommes au courant de tout cela, chose qui nous a poussé à accélérer les choses avec Geiger, qui a accepté de continuer son aventure. La signature de son nouveau contrat devrait intervenir dès la fin de la saison, après l'accomplissement des dernières formalités", a ajouté Hammar. Par ailleurs, et concernant l'absence de l'attaquant international, Mohamed Amine Aoudia, depuis la finale de la Coupe d'Algérie, le responsable sétifien a coupé court à toutes les rumeurs. "Le joueur est blessé actuellement, ce qui explique son absence, qui reste autorisée après avoir été examiné par le médecin de l'équipe. Nous avons privilégié l'intérêt du joueur à celui de l'équipe", a-t-il expliqué. Enfin, Hassan Hammar, espère que l'ASO Chlef respectera l'éthique sportive, mardi après-midi, face à l'USM Alger, à l'occasion de la 29e journée du championnat. "Si nous gagnons face au CS Constantine, et l'USMA perd à Chlef, nous serons sacrés champions. J'espère que les Chéliens joueront le jeu".

## Le Malien Coulibaly forfait face à l'Algérie

Le défenseur international malien du FC Valenciennes (Ligue 1 française de football), Ousmane Coulibaly, a déclaré forfait pour la rencontre face à l'Algérie, le 9 juin prochain à Bamako, comptant pour la 2e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2014, en raison d'une blessure, rapporte mardi le site spécialisé Malifootball. Le coéquipier de l'international algérien, Fouad Kadir, souffre d'une lésion aux ischios, contractée, dimanche soir, lors du match face à Brest (défaite 1-0), précise la même source. Le joueur devait passer lundi des examens pour connaître avec exactitude la nature de sa blessure et la durée de son indisponibilité. Ousmane Coulibaly pourrait revenir à la compétition dès la troisième journée des éliminatoires, prévue en mars 2013. Le Mali entamera la campagne des éliminatoires en déplacement à Cotonou face au Bénin, alors que l'Algérie accueillera le Rwanda, début juin. La sélection malienne a enregistré le départ de son entraîneur, le Français Alain Giresse. La Fédération malienne de football (Femafoot) a chargé le Malien Amathou Pathé Diallo, pour assurer l'intérim.

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

# Du biquotidien au programme

*A quelques jours seulement des échéances internationales, le staff technique de l'équipe nationale de football à sa tête, le Bosnien Vahid Halilhodzic, passe à la vitesse supérieure, en programmant des biquotidiens.*

PAR MOURAD SALHI

Après un premier stage qui s'est déroulé à Lisses en France du 7 au 12 mai, en présence de deux joueurs seulement, la sélection algérienne de football poursuit ses préparatifs en présence cette fois-ci de sept joueurs dont trois professionnels. Lors de ce deuxième regroupement qui s'étalera jusqu'au 19 de ce mois, les joueurs seront soumis à un travail spécifique, basé essentiellement sur le côté physique, «un aspect important en cette période de fin de saison», dira le coach national. Après la première séance légère de lundi effectuée en présence de cinq joueurs seulement à savoir : Hameur Bouazza, Adlène Guedioura et Mohamed Chalali, et les deux défenseurs locaux Essaid Belkalem et Djamel Benlamri, hier, sept joueurs y compris le portier du MC Alger, Faouzi Chaouichi et le milieu de terrain de la JS Kabylie, Saad Tedjar, ont été soumis à un biquotidien. Au menu, les joueurs ont effectué des séances de footing suivies par la suite par des étirements et des exercices physiques sous la houlette du



préparateur physique, Cyril Moine. Les joueurs concernés par la relégation ou le titre de champion en Algérie, à l'image du gardien de but de la JSM Bejaia, Cédric Si Mohamed, l'Usmiste Khaled Lemouchia, le portier harrachi Azzedine Doukha, les quatre Sétifiens, Aoudia, Benmoussa, Hachoud et Djabou ainsi que l'attaquant bélouizdadi, Islam Slimani, ont été laissés à la disposition de leurs clubs. Les cinq

jours de ce deuxième stage qui se poursuit actuellement à Bouchaoui, seront consacrés entièrement au volet physique afin de permettre aux joueurs qui ont terminé leur devoir avec leurs clubs employeurs de garder leur forme. Après ce regroupement de Bouchaoui, les Verts enchaînent directement avec un troisième stage à partir du 21 du mois en cours au Centre national technique de Sidi Moussa, et s'étalera jusqu'au troisième et dernier match prévu le 15 juin. 29 joueurs seront présents lors du dernier stage. Cette série de stages sera ponctuée par quatre matches dont un amical face au Niger, le 26 mai. Les trois autres rencontres prévues en juin, entrent dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2014 et de la coupe d'Afrique des nations 2013. Les coéquipiers de Kamel Ghilas entameront les éliminatoires du Mondial-2014 contre le Rwanda, le 2 juin, au stade Mustapha Tchaker de Blida avant de croiser le fer contre le Mali, le 9 juin. Ils boucleront cette série par la rencontre retour de la coupe d'Afrique contre la Gambie, le 15 juin.

M.S.

## Ghezal déçu de sa non convocation

L'attaquant international algérien Abdelkader Ghezzal, auteur d'un doublé avec Levante contre l'Athletic Bilbao (3-0), dimanche, lors de la dernière journée du championnat d'Espagne, s'est dit déçu de sa non convocation en sélection algérienne en prévision des prochaines rencontres des Verts en qualifications de la CAN-2013 et du Mondial-2014. "C'est une grosse déception. Car l'équipe d'Algérie, j'y tiens. Depuis son

arrivée, Vahid Halilhodzic a réussi de bonnes choses. Il permet à une nouvelle génération de se révéler. L'essentiel est que l'Algérie réussisse un bon départ dans ces éliminatoires, c'est souvent là que ça se joue", a déclaré Ghezzal à France football. Le buteur algérien de 27 ans ne figure pas dans la liste des 29 joueurs convoqués, samedi dernier, par le sélectionneur Vahid Halilhodzic pour un stage qui a débuté lundi à Alger en présence de sept joueurs seulement. D'autre part, le joueur de Levante a démenti les informations parues dans la presse spécialisée et selon lesquelles, il aurait mal vécu sa situation de remplaçant lors du dernier match de l'Algérie contre la Gambie (1-2) en qualifications de la CAN-2013. "Oui j'ai vu cela. Ces informations sont très surprenantes. Il n'y a absolument rien eu. Et d'ailleurs, j'ai apprécié que le sélectionneur mette fin lui-même à ces échos en conférence de presse. Tout le monde le connaît, c'est quelqu'un de droit et qui dit ce qu'il

pense. Au moment de la liste, il a certainement estimé que je n'étais pas assez compétitif. Rien de plus. Désormais, c'est à moi de continuer à être performant en club", a-t-il souligné. Par ailleurs, Abdelkader Ghezzal est revenu sur son doublé de dimanche soir contre Bilbao (3-0) et la qualification historique de Levante pour la Ligue Europa. "C'est historique pour Levante. On est fous de joie. Notre belle saison est récompensée et on prouve par ce succès face à une équipe finaliste de la C3 qu'on n'a pas volé cette qualification", s'est-t-il réjoui. Prêté par Bari lors du mercato d'hiver, Ghezzal se sent bien en championnat d'Espagne et aimerait bien voir l'option d'achat levée par Levante. "Je me plais, ici. C'est un football et une culture différente de l'Italie. Alors rester ? Pourquoi pas. Mais cela ne dépend pas seulement de Levante, il faut aussi voir avec Bari. Là, c'est place à la fête, on verra ensuite pour le reste.", a-t-il expliqué.

APS

PROFESSIONNALISME- RÉUNION AU MJS

### La transformation des clubs de SPA en SARL au menu

Le passage éventuel des clubs professionnels de football du statut de Sociétés par actions (SPA) à celui de Sociétés à responsabilité limitée (SARL) sera évoqué lors de la réunion qui regroupera, le 23 mai prochain, des cadres du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), les représentants du Forum des clubs professionnels (FCP) et ceux de la Ligue du football professionnel (LFP), a-t-on appris mardi auprès du secrétaire général du FCP, Sofiane Mecheri. La réunion, qui sera consacrée notamment à l'évaluation de l'expérience des deux premières saisons de professionnalisme en Algérie, devra trancher sur le nouveau statut à adopter par les sociétés gérant les équipes des deux Ligues professionnelles, a fait savoir à l'APS, la même source. C'est pour des raisons d'ordre financier et organisationnel, que les partisans du statut SARL militent pour l'adoption de ce projet. "Vu les difficultés financières auxquelles fait face la quasi totalité des clubs professionnels en Algérie, nous avons jugé nécessaire de passer au statut de SARL au lieu de celui de SPA, pour avoir le droit de bénéficier des subventions de l'Etat et des collectivités locales, chose qu'interdit la réglementation en vigueur aux SPA", a encore expliqué Mecheri. "Actuellement, les subventions en question sont versées dans les comptes des clubs amateurs, dont les activités sont réduites, et du coup, cet argent est utilisé par les clubs professionnels, non sans pour cela créer de l'animosité entre les dirigeants des deux entités", a-t-il poursuivi. Le FCP, initiateur de ce projet, compte toutefois laisser la liberté de choisir entre les deux modes (SPA et SARL) aux clubs concernés, selon son secrétaire général. Lors de l'été 2010, la Fédération algérienne de football (FAF) avait décidé d'appliquer le professionnalisme en Algérie, en invitant les clubs des deux premiers paliers à créer leurs sociétés commerciales par actions pour bénéficier du statut de clubs professionnels. 32 formations ont accompli les procédures d'usage, mais force est de constater, selon leurs présidents eux-mêmes, que les investisseurs ne se sont pas bousculés au portillon pour acquérir des actions auprès des sociétés en question, mettant la plupart de ces dernières au bord de la faillite.

ES SÉTIF

### Alain Geiger donne son accord final pour prolonger son contrat

L'entraîneur suisse de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), Alain Geiger, a donné "son accord final" pour prolonger son contrat en vue de la saison 2012-2013, a indiqué mardi le président du club des Hauts-Plateaux, Hassan Hammar. "Geiger nous a donné son accord final pour rester chez nous et prolonger son contrat, pour la saison 2012-2013. C'est un entraîneur à qui on tient absolument, notamment pour l'excellent travail qu'il est en train d'effectuer depuis son arrivée", a affirmé à l'APS le premier responsable de l'ESS. Alain Geiger, en poste depuis septembre dernier, a mené l'Entente à sa huitième coupe d'Algérie, après sa victoire en finale face au CR Belouizdad (2-1, a.p), le 1er mai au stade du 5 - Juillet. En championnat, l'ESS, leader de la Ligue 1, est en passe de remporter le 5e titre de son histoire, à deux journées de l'épilogue. La performance du technicien suisse a fini par attirer les convoitises de deux clubs algériens, mais aussi de la prestigieuse formation marocaine du WA Casablanca, qui veulent s'attacher ses services. "Nous sommes au courant de tout cela, chose qui nous a poussé à accélérer les choses avec Geiger, qui a accepté de continuer son aventure. La signature de son nouveau contrat devrait intervenir dès la fin de la saison, après l'accomplissement des dernières formalités", a ajouté Hammar. Par ailleurs, et concernant l'absence de l'attaquant international, Mohamed Amine Aoudia, depuis la finale de la Coupe d'Algérie, le responsable sétifien a coupé court à toutes les rumeurs. "Le joueur est blessé actuellement, ce qui explique son absence, qui reste autorisée après avoir été examiné par le médecin de l'équipe. Nous avons privilégié l'intérêt du joueur à celui de l'équipe", a-t-il expliqué. Enfin, Hassan Hammar, espère que l'ASO Chlef respectera l'éthique sportive, mardi après-midi, face à l'USM Alger, à l'occasion de la 29e journée du championnat. "Si nous gagnons face au CS Constantine, et l'USMA perd à Chlef, nous serons sacrés champions. J'espère que les Chéliens joueront le jeu".

### Le Malien Coulibaly forfait face à l'Algérie

Le défenseur international malien du FC Valenciennes (Ligue 1 française de football), Ousmane Coulibaly, a déclaré forfait pour la rencontre face à l'Algérie, le 9 juin prochain à Bamako, comptant pour la 2e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2014, en raison d'une blessure, rapporte mardi le site spécialisé Malifootball. Le coéquipier de l'international algérien, Fouad Kadir, souffre d'une lésion aux ischios, contractée, dimanche soir, lors du match face à Brest (défaite 1-0), précise la même source. Le joueur devait passer lundi des examens pour connaître avec exactitude la nature de sa blessure et la durée de son indisponibilité. Ousmane Coulibaly pourrait revenir à la compétition dès la troisième journée des éliminatoires, prévue en mars 2013. Le Mali entamera la campagne des éliminatoires en déplacement à Cotonou face au Bénin, alors que l'Algérie accueillera le Rwanda, début juin. La sélection malienne a enregistré le départ de son entraîneur, le Français Alain Giresse. La Fédération malienne de football (Femafoot) a chargé le Malien Amathou Pathé Diallo, pour assurer l'intérim.

## Kamel Ghilas dans l'équipe type de la Ligue 2 française

L'attaquant international algérien du Stade de Reims, Kamel Ghilas, figure dans l'équipe-type de la saison 2011-2012 de la Ligue 2 française de football, dévoilée lundi soir en marge de la cérémonie des trophées de l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP). Meilleur buteur de la division avec 14 buts, avec à la clé une accession en Ligue 1, Kamel Ghilas a réalisé une saison époustouflante, ce qui lui a valu une convocation en équipe nationale, en vue des trois matches de juin, comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013 et du Mondial-2014. Un autre algérien figure dans cette équipe-type, il s'agit de l'ancien défenseur international, Fethi Harek, qui a réussi la montée en Ligue 1 avec le SC Bastia. Le trophée du meilleur joueur de Ligue 2 est revenu au Français, Jérôme Rothen (SC Bastia). En Ligue 1, le jeune attaquant international belge de Lille OSC, Eden Hazard, a été sacré meilleur joueur, pour la deuxième année de suite. Le milieu offensif international marocain de Montpellier HSC, Younès Belhanda, a été élu, de son côté, meilleur espoir. Enfin, René Girard, à la tête de la barre technique de Montpellier HSC, a été élu meilleur entraîneur, lui qui est à deux doigts de mener le club de l'Hérault pour le premier titre de champion de son histoire.

## Cuisine

### TERRINE DE COURGETTES AU CURRY

#### Ingrédients

1 kg courgette moyenne  
2 oignons  
4 œufs  
1 c. à café de curry en poudre  
150 g de mie de pain rassi  
50 g de gruyère râpé  
1 demi-litre de lait  
2 c. à soupe d'huile d'olive  
2 c. à café de persil et ciboulette ciselés  
Sel, poivre



#### Préparation

Laver, ôter les extrémités des courgettes. Les couper en petits dés sans les peler. Peler et émincer très finement l'oignon. Faire chauffer l'huile dans une sauteuse, y faire revenir l'oignon et la courgette sur feu moyen 5 minutes. Faire gonfler la mie de pain dans le lait tiédi. Ecraser à la fourchette. Dans une terrine, fouetter les oeufs avec du sel et du poivre. Ajouter la courgette, le gruyère râpé, le pain, les herbes et le curry en poudre. Bien mélanger le tout. Préchauffer le four à température moyenne. Beurrer 2 petits moules ou ramequins allant au four, y verser la préparation. Cuire au bain-marie 35 minutes environ. A la sortie du four, ôter du bain-marie. Laisser refroidir et placer au réfrigérateur. Pour finir... déguster froid avec une salade verte ou de tomates.

### GÂTEAU PRALINÉ



#### Ingrédients

125 g de beurre  
125 g de chocolat praliné à fondre  
100 g de sucre  
3 gros oeufs  
75 g de farine  
1 paquet de levure  
Des décorations (fraises, bonbons...)

#### Préparation

Casser le chocolat praliné dans un bol, ajouter une cuillerée d'eau et le faire fondre au micro onde pendant environ 90 secondes. Rajouter le beurre coupé et mélanger jusqu'à ce que la préparation soit bien liée. Dans un autre saladier, mélanger les 3 œufs entiers avec le sucre jusqu'à obtenir "un ruban". Rajouter le mélange chocolat-beurre. Ajouter la farine et la levure. Bien mélanger. Verser la préparation dans un plat en céramique bien beurré et faire cuire 6 minutes au micro onde à puissance maximale. Quand le gâteau est refroidi, le décorer avec des fraises trempées dans du chocolat fondu, des vermicelles ou des confettis en sucre multicolores.

## SOINS ET BEAUTÉ

# LES SECRETS DE LA TRANSPIRATION

*Physiologiquement utile mais socialement désagréable, la transpiration nous suit tout au long de la journée. Voici quelques explications quant à son fonctionnement et comment la combattre.*

PAR OURIDA AÏT ALI

### La transpiration qu'est-ce que c'est ?

La transpiration est une activité normale du corps humain. Elle maintient un équilibre de température et garde notre corps aux alentours de 37° C. Dans le cadre d'une activité normale, nous pouvons perdre environ 1 litre d'eau par jour, mais, en cas d'effort ou de chaleur extrême, la perte peut être jusqu'à 10 fois supérieure.

Il existe deux types de sécrétions : la sueur eccrine (composée à 99% d'eau) et la sueur apocrine (centrée sur le système pileux). Dans les deux cas, ce n'est pas la sueur qui provoque l'odeur mais les bactéries qui s'y développent.

### La transpiration "physiologique"

Elle est liée à l'activité physique et à la chaleur. Indispensable à la régulation du corps, elle est sécrétée par les glandes eccrines et est composée à 99% d'eau.

Dans ce cas, quel déodorant utiliser ?

Préférez des anti-transpirants aux déodorants classiques. En plus de leurs fonctions



bactéricides (anti-odeur), ils attaquent le problème de la transpiration à sa source et la régulent efficacement tout au long de la journée.

Pour une sensation sèche, un soin et une application précise, préférez un déo à bille. Pratique et efficace, sa forme épouse le corps et sa petite taille lui donne sa place dans tous les sacs. Tout dans la féminité et la modernité !

### La transpiration "émotionnelle"

C'est la transpiration induite par les émotions ; celle des sentiments. Mais c'est

aussi celle du stress, du aux petites contrariétés du bureau et du quotidien. Elle n'est d'aucune utilité physiologique et reflète juste l'expression de nos émotions. Peu abondante, elle joue un rôle clé dans l'apparition des odeurs. Contenant des acides gras, des lipides et des protéines, elle favorise la prolifération des bactéries, facteur essentiel des mauvaises odeurs, à la différence de la transpiration "physiologique",

### Dans ce cas, quel déodorant utiliser ?

La transpiration "émotionnelle" peut surgir à n'importe quel moment de la journée. Les déodorants, même les plus efficaces, peuvent vous laisser démunie. Aussi est-il nécessaire d'avoir une réserve de protection adaptée pour pallier à ces situations gênantes ou difficiles. Préférez les déodorants contenant des capsules d'actifs déodorants qui se libèrent en cas de stress et vous laissent fraîche en toutes circonstances.

**Petite astuce :** si vous avez les mains moites avant un entretien ou un rendez-vous important, passez vos coudes sous l'eau froide. En quelques minutes, vous retrouverez des mains sèches. Votre sérénité retrouvée, vous serez parfaite.

### Le saviez-vous ?

- En général, les hommes transpirent 50 % de plus que les femmes.

- La capacité de transpiration diminue avec l'âge ; pour réguler leur température corporelle, les seniors doivent s'hydrater régulièrement et rester à l'ombre.

## LES HERBES

### COMMENT LES CONSERVER

Pour conserver la saveur des herbes, on peut, en plus de les sécher, les congeler ou les saler.

La congélation convient particulièrement aux herbes délicates comme le persil, le basilic, le cerfeuil, l'aneth, l'estragon, l'oseille, la ciboulette etc. Vous pouvez congeler les herbes entières (lavées, égouttées et séchées) dans des sacs de congélation que vous placerez dans des boîtes en plastique hermétiques.

Les feuilles de basilic peuvent être badigeonnées d'huile d'olive et congelées en une seule couche, entre deux feuilles de papier ciré.

Si vous choisissez plutôt de hacher les herbes avant de les congeler, placez-les dans des bacs à glace que vous rem-

plirez d'eau avant de les mettre au congélateur. Une fois congelés, remettez les cubes dans des sacs en plastique bien étiquetés.

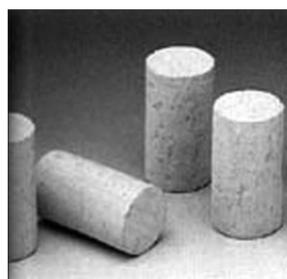
Vous n'aurez qu'à faire fondre les glaçons dans une passoire lorsque vous aurez besoin des herbes.

On sale le persil, la sarriette, la ciboulette et le cerfeuil. Hachez très fines ces herbes et mélangez-les en quantités égales. Vous pouvez aussi y ajouter des feuilles de céleri. On alterne des couches d'herbes et de gros sel dans un bocal opaque que l'on ferme hermétiquement. De préférence gardez ce bocal à l'abri de la lumière. Ainsi, les herbes se garderont très bien tout l'été.



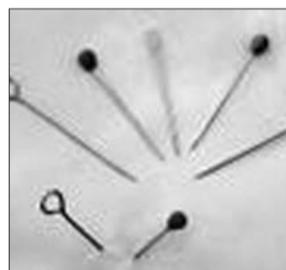
## Trucs et astuces

### BOUCHON EN LIÈGE TROP GROS



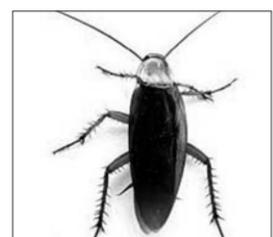
Plongez dans de l'eau bouillante le bouchon trop gros pour entrer dans une bouteille. La chaleur resserre le liège et voilà le tour est joué !

### SAVON À AIGUILLES



Placez un morceau de savon dans votre boîte à couture et piquez vos aiguilles dedans ; non seulement vous les trouverez au premier coup d'oeil mais, en plus, elles vont glisser plus facilement même dans les tissus épais !

### CONTRE LES CAFARDS



Pour éliminer les cafards, mélangez dans une petite coupelle une cuillerée de sucre, une cuillerée de farine, une cuillerée de Borax (acide borique vendu en pharmacie). Le sucre attire les cafards, l'acide les détruit.

O. A. A.

PLANÈTE VIVANTE

# Déforestation de la forêt amazonienne au Brésil

*Le rapport de l'association s'inquiète particulièrement du phénomène d'accaparement de terres dans les pays pauvres...*

Un triste constat, encore une fois. Selon la dernière édition du rapport Planète vivante, publié ce mardi par le WWF, la biodiversité a reculé de 28% en moyenne depuis 1970. Publié tous les deux ans, ce rapport recense les espèces animales et végétales du monde en utilisant l'Indice planète vivante (IPV) qui suit plus de 9.000 populations de plus de 2.600 espèces. «L'IPV global indique un déclin de 30% depuis 1970, les écosystèmes tropicaux étant les plus touchés avec une baisse de 60% en moins de quarante ans», explique l'association.

## La santé de la planète dans le rouge

«L'IPV est un indicateur de la santé de notre planète et il est au rouge», alerte le WWF. Aujourd'hui, deux planètes Terre ne suffiraient même pas à répondre aux besoins de l'activité humaine si rien n'est fait d'ici à 2030, précise l'organisation de défense de l'environnement. Autrement dit, il faudrait que la Terre grossisse de moitié pour fournir assez de terres et de forêts face aux niveaux actuels de la consommation et des émissions de gaz carbonique. «Alors que la biodiversité diminue, l'empreinte écologique augmente ; la demande que nous exerçons sur les ressources naturelles n'est pas soutenable. Si nous n'ions ce fait, nous nous exposons à des conséquences graves pour l'Humanité», alertent les auteurs.

## Les pays riches assurent leurs arrières

Un des points relativement nouveaux soulevés par le rapport 2012 est le phénomène d'accaparement des terres : «Dans toutes les régions en développement, on assiste à une ruée des investisseurs étrangers cherchant à sécuriser l'accès aux terres agricoles en vue d'en développer la production. Les estimations révèlent que, depuis le milieu des années 2000, la superficie concernée par ces acquisitions foncières est équivalente à celle de l'Europe



orientale. Si le dernier épisode d'accélération du phénomène tire son origine de la crise alimentaire de 2007-2008, ses causes profondes sont à rechercher du côté de la croissance démographique, de la consommation croissante d'une minorité planétaire et de la demande de produits alimentaires, de biocarburants, de matières premières et de bois d'œuvre par les marchés», peut-on lire dans le rapport qui souligne que les dix pays à la plus forte empreinte écologique par individu sont le Qatar, le Koweït, les Emirats Arabes Unis, le Danemark, les Etats-Unis d'Amérique, la Belgique, l'Australie, le Canada, les Pays-Bas et l'Irlande. «Il faudrait 4,5 terres pour répondre aux besoins d'une population globale

vivant comme un habitant moyen des Emirats Arabes Unis ou des Etats-Unis», précise le WWF.

## Agir avant qu'il ne soit trop tard

Malgré ces alertes, les gouvernements ne s'orientent pas vers un accord contraignant lors du sommet sur le développement durable qui aura lieu du 20 au 22 juin à Rio, vingt ans après le premier Sommet de la Terre, déplore le directeur général de WWF International, Jim Leape. «Je pense que nous nous inquiétons tous de voir que les pays qui négocient au sein du système des Nations unies pour aboutir à un résultat à Rio n'ont pas montré

leur volonté de répondre vraiment à ces défis», a-t-il déclaré.

Pour Jim Leape, «nous pouvons créer un avenir prospère où la nourriture, l'eau et l'énergie seraient accessibles en quantité suffisante aux neuf, voire peut-être dix milliards d'êtres humains appelés à se partager la surface du globe en 2050». Le rapport Planète Vivante propose des solutions, formulées en seize priorités : protéger et maintenir la biodiversité et les écosystèmes, produire plus efficacement en utilisant moins d'énergie et de matières premières, consommer moins et mieux et reconnaître et intégrer la valeur de la biodiversité et des services écologiques dans les décisions politiques et économiques. Il convient égale-

ment d'établir des cadres juridiques et politiques qui permettent un accès équitable et durable à la nourriture, à l'eau et à l'énergie pour tous.

Le directeur général de WWF International s'insurge, par ailleurs, contre les subventions aux énergies fossiles qui mobilisent, selon lui, plus de 500 milliards de dollars par an. «Nous avons bâti au cours du dernier siècle une économie fondée sur les énergies fossiles en nous appuyant sur l'hypothèse que les ressources de la Terre étaient inépuisables. C'est la même chose avec les océans, où l'on prend du poisson comme s'il n'y avait pas de lendemain, comme si le poisson sera toujours là», a-t-il expliqué.

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### MOULIN À EAU

Inventeur : Vitruve Date : 30 avant J.-C Lieu : Rome

L'architecte romain Vitruve décrivait, dans son ouvrage *De architectura*, le premier moulin à eau. Il expliquait ainsi comment moudre de la farine grâce à un astucieux système de roues dentelées et d'essieux mus par la force hydraulique.



## Le mariage de Jean Luc Delarue

Toute une histoire !



Pour assurer la sécurité et la discrétion autour de son mariage, Jean-Luc Delarue a obtenu la privatisation d'une plage publique. Un traitement de faveur qui a provoqué la colère de certains. Sauzon, une commune de Belle-Île-en-Mer, au large des côtes bretonnes, c'est là que s'est déroulé le mariage de Jean-Luc Delarue et d'Anissa Kehl. Même le maire, Norbert Naudin, a fait le déplacement. L'animateur et sa compagne ont en effet obtenu une dérogation pour ne pas se rendre à la mairie pour s'unir... Les quelque 70 invités étaient habillés dans les mêmes tons. Arrivés par bateau ils ont pu assister à la cérémonie aux premières loges, sur une plage de l'île, privatisée pour l'événement.

## Vanessa Hudgens

Habillée comme un sac

Vanessa Hudgens est connue pour son look hippie chic, fait de jeans flare, de bottines à franges et de robes vaporeuses qui s'harmonisent parfaitement avec ses longs cheveux bouclés. Une allure bohème qui lui va comme un gant ! Mais quand la starlette est photographiée sur le vif, le dimanche matin, elle ne nous fait plus du tout rêver. On peut même dire que la Vanessa Hudgens des mauvais jours c'est Madame-tout-le-monde, en pire ! L'ex Disney girl était franchement négligée, dans son jean trop long, mal assorti à un débardeur ample et à une casquette ringarde. Le détail qui tue : elle avait osé les pantoufles Uggs ! Et pourquoi pas des charentaises pendant qu'on y est ? Circonstance aggravante : la belle n'était pas seule, puisqu'elle se rendait au restaurant pour savourer un petit déjeuner en tête à tête avec son chéri Austin Butler. Il semblerait que leur relation soit plus solide qu'on aurait pu l'imaginer, puisque le minet ne prend pas ses jambes à son cou en voyant sa copine si mal attifée !



## Catherine Zeta-Jones

Elle relance la mode des bigoudis

Actuellement en plein tournage du dernier film de Steven Soderbergh, *The Bitter Pill*, l'actrice Catherine Zeta-Jones essaie de relancer la mode des bigoudis. Elle se promène sur le lieu du tournage, livre à la main et rouleaux sur la tête. Cela ne semble pas perturber la star, qui enchaîne les films et les apparitions sur tapis rouge, comme au Prix Monte Cristo. Même si l'actrice passe

d'un univers rock pour son dernier film "Rock of Ages" à un thriller pour "The Bitter Pill", elle n'en perd pas pour autant son côté femme fatale. Qui d'autre qu'elle pourrait porter et assumer la jupe crayon en cuir ?



## Nafissatou Diallo

Accusée de maltraitance par une ancienne voisine

Une femme exemplaire, travailleuse, fiable, se battant pour sa fille. Présentée comme un modèle de vertu et de courage quand l'affaire DSK a éclaté, Nafissatou Diallo avait déjà vu sa réputation se ternir quand l'enquête menée aux Etats-Unis avait montré qu'elle avait menti pour obtenir l'asile sur le territoire américain et qu'elle était entrée en contact, après les faits, avec un détenu. Aujourd'hui, un an après l'arrestation de l'ex-chef du FMI, l'image de l'ex-femme de chambre du Sofitel continue de se fissurer, cette fois à cause des mauvais traitements qu'elle aurait infligés à sa fille adolescente.

C'est son ex-voisine de palier qui porte l'accusation.



### Horaires des prières pour Alger et ses environs

|         |       |
|---------|-------|
| Fadjr   | 03h46 |
| Dohr    | 12h45 |
| Asr     | 16h34 |
| Maghreb | 19h55 |
| Icha    | 21h30 |

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1573 | Mercredi 16 mai 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42  
0550.18.37.57

IL Y A 64 ANS

## Les Palestiniens commémorent l'anniversaire de la Nakba



Plusieurs festivités et manifestations ont été organisées mardi en Palestine pour commémorer le 64e anniversaire de la Nakba avec la ferme détermination du peuple palestinien à recouvrer tous ses droits légitimes dont un Etat indépendant et son adhésion aux Nations unies, et le retour des réfugiés sur leurs terres spoliées en 1948. Pour commémorer ce triste évènement ayant contraint, il y a 64 ans, plus de 760.000 Palestiniens à l'exode, des rassemblements, des manifestations ainsi que des festivités culturelles, des expositions, des conférences ainsi que des ateliers du Patrimoine national palestinien ont été prévus durant la journée dans les différents territoires palestiniens, selon les organisateurs. Un grand rassemblement aura lieu à Ramallah en Cisjordanie et des manifestations se sont également déroulées à Al-Qods occupée ainsi que dans la bande de Ghaza, sous blocus israélien depuis plus de cinq ans. Dans une tentative de réprimer ces manifestations, comme en 2011, les autorités d'occupation ont déployé leurs forces armées autour de plusieurs localités de Cisjordanie ainsi que d'Al-Qods occupée, selon les médias. Une grève générale a aussi été décrétée à l'occasion dans tous les territoires palestiniens occupés en 1948, où plusieurs établissements scolaires et commerces étaient fermés depuis la matinée en signe de commémoration de la Nakba. L'activité commerciale était presque paralysée dans les différentes villes et localités arabes à l'intérieur des terres occupées, tandis qu'au village d'Alloujoun, des tentes ont été mises en place de façon symbolique pour réaffirmer l'attachement des Palestiniens au droit des réfugiés de revenir dans leurs terres spoliées, a souligné un comité du suivi en charge de l'organisation.

Le président palestinien, Mahmoud Abbas, a tenu à réaffirmer à cette occasion "l'attachement du peuple palestinien à tous ses droits nationaux", appelant ses concitoyens à "tirer des enseignements" de la catastrophe. «64 ans après, nous tenons à envoyer au monde entier un nouveau message pour lui dire que malgré tous les crimes et violations commis par Israël, nous vivons et resterons toujours sur nos propres terres», a affirmé M. Abbas dans une allocution à l'occasion de la commémoration de l'anniversaire de la Nakba. «Nous devons tirer des enseignements de cette catastrophe ayant frappé notre peuple, et la première des leçons à retenir et le devoir de s'unir, de travailler

sans cesse, et de défendre notre cause et nos droits", a insisté le dirigeant palestinien. Le président palestinien a en outre souligné que la question du statut d'El Qods restera la clé de la paix, mettant en garde contre "toute manœuvre israélienne pouvant menacer la ville sainte et qui embrasera toute la région et la mettra en guerre". «Il n'y aura jamais un accord de paix avec Israël sans l'arrêt de la colonisation notamment à Al-Qods occupée», a-t-il réaffirmé.

Il a ajouté que la Nakba de 1948 "n'a pas d'égale dans l'histoire moderne des peuples et des nations", dénonçant les répressions, les crimes et atrocités commis par l'occupant israélien.

"Israël a privé le peuple palestinien de sa propre terre, et il veut effacer le nom Palestinien devenu synonyme de réfugié", a-t-il encore dénoncé, condamnant par la même "le soutien aveugle et sans frontière des puissances mondiales en faveur de l'occupant sioniste".

La commémoration de la Nakba palestinienne cette année intervient au lendemain d'un accord important conclu lundi entre les représentants des milliers de prisonniers palestiniens et l'administration pénitentiaire israélienne, abolissant la détention administrative de milliers de prisonniers palestiniens, qui, à leur tour, mettent fin à leur grève de la faim qu'ils ont entamée depuis des semaines dans les géôles israéliennes. Si l'action des prisonniers palestiniens a abouti, le cas n'est pas le même pour le processus de paix, qui sombre depuis fin septembre 2010 dans une impasse difficile en raison du refus répété d'Israël de geler ses activités de colonisation illégales, qui continue de compromettre toute chance de paix dans la région.

Outre la colonisation, les forces d'occupation israéliennes ont intensifié durant toute l'année 2012 les violences contre le peuple palestinien, qui n'aspire qu'au recouvrement de ses droits légitimes et pourtant consacrés par les lois et résolutions internationales. Ce climat dévorable pour une relance des négociations de paix israélo-palestiniennes mettrait nécessairement les dirigeants palestiniens dans l'obligation de chercher d'autres alternatives pour donner plus d'efficacité à leurs actions nobles et légitimes en vue de la création d'un Etat palestinien indépendant et son adhésion aux Nations unies, jugent les analystes.

Très Libre

### APPEL AU BOYCOTT DE LA VIANDE ROUGE



sidou@lemidi-dz.com

POUR ATTÉNUER L'IMPACT DE LA CRISE

## Appel à une taxe financière mondiale

Des experts indépendants de l'Onu ont appelé lundi l'Union européenne à être à la tête des efforts pour l'adoption d'une taxe sur les transactions financières mondiales qui compenserait les coûts de la crise économique et protégerait les droits de l'Homme.

L'appel de ces experts de l'Onu intervient à l'approche du Sommet du G8 qui aura lieu les 18 et 19 mai à Camp David (Etats-Unis). Selon une estimation du Haut commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), cette taxe rapporterait entre 48 milliards et 250 milliards de dollars par an, permettant de compenser les coûts des crises économique, financière, énergétique, climatique et alimentaire qui perdurent.

"Les pays de l'UE doivent maintenant faire preuve d'un leadership audacieux pour ouvrir la voie à ce qui devrait éventuellement être une TTF mondiale", ont déclaré les experts de l'Onu, se félicitant des dernières propositions de l'UE pour mettre en œuvre la taxe sur les transactions financières dans la zone euro. "Là où la crise financière mondiale a entraîné la perte de millions d'emplois, le transfert du poids de la dette privée vers les contribuables et des risques de régression en matière de droits de l'homme en raison des programmes d'austérité, une taxe sur les transactions financières (TTF) est un outil pragmatique pour fournir les moyens aux gouvernements de protéger et réaliser les droits de l'Homme de leur peuple", a déclaré la Rapporteuse spéciale sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, Magdalena Sepulveda.

"Quand le secteur financier ne parvient pas à payer sa part, le reste de la société est obligé de payer la note", a-t-elle déploré. En conséquence, a-t-elle préconisé, "il est grand temps que les gouvernements

réexaminent le rôle de redistribution de la fiscalité afin de s'assurer que les individus les plus aisés et le secteur financier contribuent de manière juste au fardeau fiscal".

Selon les experts, la TTF permettrait également de stabiliser les marchés financiers en décourageant la spéculation et en atténuant le type de volatilité qui a conduit aux crises financière et alimentaire de 2008.

"Les prix alimentaires ont grimpé dangereusement à deux reprises au cours des cinq dernières années, et cela pourrait facilement se reproduire", a souligné le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter.

Selon lui, la TTF "permettrait de réduire les flux de capitaux qui alimentent la spéculation, entraînent une instabilité des prix et causent des ravages au droit à l'alimentation dans le monde entier". Pour sa part, le Rapporteur spécial sur la dette extérieure et les droits de l'homme, Cephass Lumina, a considéré que "même si une TTF mondiale n'est pas une panacée, elle aiderait à soulager la charge de la dette souveraine découlant de la crise financière et à transférer le fardeau des citoyens ordinaires au secteur privé qui a causé la crise".

En outre, a-t-elle poursuivi, "elle permet d'élargir de manière significative la marge de manœuvre fiscale des gouvernements pour procéder aux dépenses absolument nécessaires en matière économique et sociale".

La TTF fournira aux gouvernements une occasion d'aller au-delà de la simple rhétorique en matière de développement durable, a aussi insisté la Rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme et la solidarité internationale, Virginia Dandan.